



Parc national
Banff

Guide du visiteur

2020-2021



**Renseignements sur les
autobus et les navettes :**
Voir les pages 4 et 5

Parcourez la boucle du Lac-Minnewanka en autobus Roam

Also available in English



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



📷 Lac Minnewanka

Le premier parc national du Canada

Le parc national Banff, qui occupe une superficie de plus de 6 500 km², est une importante destination historique et contemporaine où peuples autochtones et visiteurs peuvent se rapprocher de l'histoire et de la nature. Depuis des millénaires, les peuples autochtones utilisent les terres et les eaux de ce territoire pour leurs activités de subsistance, leurs cérémonies, leurs échanges et leurs déplacements. En 1885, le gouvernement fédéral a mis de côté une parcelle de 26 km² entourant les sources thermales Cave and Basin dans le but d'en assurer la protection. Cette aire protégée a vite été agrandie pour englober un territoire de 674 km² qui est devenu le cœur du premier parc national du pays. Au-delà d'un siècle plus tard, le parc attire chaque année des millions de visiteurs venus découvrir une nature d'une beauté incomparable, sept lieux historiques nationaux et une faune emblématique variée, depuis le grizzli jusqu'à la physse des fontaines de Banff. Alliant apprentissage et aventure, le plus ancien des parcs nationaux du Canada offre des montagnes de possibilités.

Un site du patrimoine mondial de l'UNESCO

Quatre des parcs nationaux des montagnes – les parcs Banff, Jasper, Yoho et Kootenay – font partie du site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes, créé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour l'agrément et l'enrichissement des connaissances de tous les peuples. Plusieurs attributs ont concouru à cette désignation : leurs vastes étendues sauvages, la diversité de leur flore et de leur faune, leur beauté naturelle exceptionnelle et la présence de joyaux tels que le lac Louise, le lac Maligne, le champ de glace Columbia et les schistes argileux de Burgess.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



**Parcs des montagnes
Rocheuses canadiennes**
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 1984

**Canadian Rocky
Mountain Parks**
inscribed on the World
Heritage List in 1984

Table des matières

Soyez prévoyant : prenez les transports en commun	4-5	Carte de Lake Louise	16-17
À pied, à vélo ou en autobus Roam	4-5	Carte de la promenade des Glaciers	18-19
Destinations incontournables	6	Faune des montagnes	20-21
Suggestions d'itinéraires	7	La faune a besoin de votre aide	22-25
Camping	8	Retour du bison dans le parc national Banff	25
Carte du parc	9	Bénévolat dans le parc national Banff	25
Carte de la promenade de la Vallée-de-la-Bow	10-11	Sécurité en montagne	26
Carte de Banff	12-13	Récits de conservation	27
Carte de la boucle du Lac-Minnewanka	14	Règlements des parcs nationaux	28-29
Programmes et activités d'interprétation	15	Aventures hivernales	30-31



Centre d'accueil de Parcs Canada

-  **Renseignements sur les autobus/navettes :** pc.gc.ca/banff-transport ou explorethepark.ca (en anglais seulement)
-  **Renseignements en temps réel sur le parc :** pc.gc.ca/banffactuel
-  **Cartes :** Centres d'accueil de Parcs Canada
-  **Droits d'entrée du parc national Banff :** pc.gc.ca/laissezpasser-banff
-  **Prévisions météorologiques :** meteo.gc.ca/403-762-2088
-  **Bulletins importants :** pc.gc.ca/bulletins-banff
-  **Rapport sur l'état des sentiers :** pc.gc.ca/sentiersbanff
-  **Stationnement dans la ville de Banff :** banffparking.ca (en anglais seulement)
-  **Rapport sur l'état des routes :** 511.alberta.ca (en anglais seulement)
-  **Banff & Lake Louise Tourism :** banfflakelouise.com (en anglais seulement)

Vous pouvez acheter des guides de poche, des cartes topographiques et du gaz poivré à un des centres d'accueil de Parcs Canada et dans des boutiques de détail à Banff et à Lake Louise.

Vous pouvez consulter nos dépliants en ligne à l'adresse parcscanada.gc.ca/depliants-banff ou en personne à un centre d'accueil de Parcs Canada.



Consultez la page  facebook.com/pnBanff
 twitter.com/pnBanff
 instagram.com/parcs.canada

Parc national Banff

pc.gc.ca/banff

Centre d'accueil du parc national Banff :
224, avenue Banff
403-762-1550

Du 1^{er} janv. au 14 mai | De 9 h à 17 h | 7 jours sur 7
 Du 15 mai au 30 sept. | De 8 h à 20 h | 7 jours sur 7
 Du 1^{er} oct. au 31 déc. | De 9 h à 17 h | 7 jours sur 7
 Fermé le 25 décembre

Gare ferroviaire de Banff :
327, avenue Railway

Du 1^{er} janv. au 31 déc. | De 9 h à 17 h | 7 jours sur 7
 Fermé le 25 décembre

Centre d'accueil de Lake Louise :
201 Village Road (centre commercial Samson Mall)
403-522-3833

Du 1^{er} janv. au 31 mai | De 9 h à 17 h | 7 jours sur 7
 Du 1^{er} juin au 30 sept. | De 8 h 30 à 19 h | 7 jours sur 7
 Du 1^{er} oct. au 31 déc. | De 9 h à 17 h | 7 jours sur 7
 Fermé le 25 décembre

Parc national Jasper

Centre d'information du parc national Jasper : 780-852-6176
pc.gc.ca/jasper

Tourism Jasper : 780-852-6236 / jasper.travel (en anglais seulement)

Parc national Kootenay

Centre d'accueil du parc national Kootenay :
250-347-9505 / pc.gc.ca/kootenay

Tourism Radium/chambre de commerce de Radium :
 1-888-347-9331 / tourismradium.com (en anglais seulement)

Parc national Yoho

Centre d'accueil du parc national Yoho :
250-343-6783 / pc.gc.ca/yoho

Tourism Golden : 1-800-622-4653
tourismgolden.com (en anglais seulement)
field.ca (en anglais seulement)

Parcs nationaux du Mont-Revelstoke et des Glaciers

Centre de la découverte du Col-Rogers :
250-837-7500 / pc.gc.ca/glacier • pc.gc.ca/revelstoke

Tourism Revelstoke : 1-800-487-1493
seerevelstoke.com (en anglais seulement)

Parc national des Lacs-Waterton

Centre d'accueil du parc national des Lacs-Waterton :
403-859-5133 / pc.gc.ca/waterton

Chambre de commerce de Waterton
mywaterton.ca (en anglais seulement)



Soyez prévoyant : prenez les transports en commun

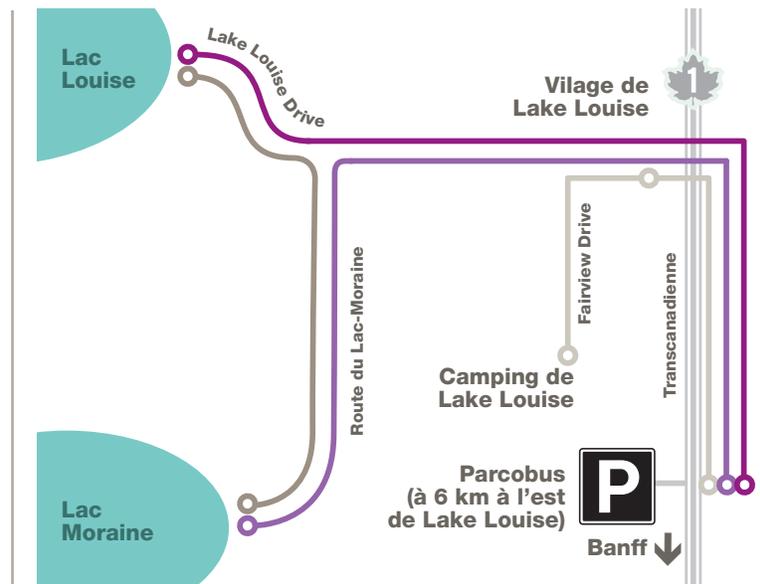
Pendant les mois d'été, la congestion peut devenir problématique dans le parc national Banff. Le canyon Johnston, le lac Minnewanka, le lac Louise et le lac Moraine sont des destinations très courues. Les stationnements ont un nombre limité de places, et ils se remplissent vite, de sorte qu'il est important de se montrer prévoyant. Pour vivre une expérience optimale, prenez les autobus Roam ou réservez votre place à bord d'une navette de Parcs Canada.

Profitez du service Roam

Les autobus Roam assurent la liaison entre Banff et de nombreuses destinations du parc. Cherchez le symbole de l'autobus  sur les cartes. Consultez le site roamtransit.com (en anglais seulement) pour connaître les itinéraires, les horaires et les tarifs.

Réservez votre place à bord d'une navette de Parcs Canada

NOUVEAU  Il faut réserver pour effectuer un trajet à bord d'une navette de Parcs Canada entre le parcoabus et les lacs Louise et Moraine. Consultez le site reservation.pc.gc.ca pour réserver votre place. Les réservations sont acceptées à compter du 1^{er} avril 2020, et un nombre limité de places est attribué chaque jour à compter de 6 h, deux jours avant chaque départ prévu. Consultez le site pc.gc.ca/banff-transport pour en savoir davantage.



À pied, à vélo ou en autobus Roam

Garez votre véhicule et profitez d'un accès facile aux sentiers et aux attractions énumérés ci-dessous, qui se trouvent tous près du centre-ville.

Banff (voir les pages 12-13)

Surprise Corner

Admirez de vastes panoramas et prenez le cliché parfait. Du parc Central, au centre-ville de Banff, longez la rivière Bow à pied ou à vélo en direction est pour accéder à ce point de vue.

-  À pied – 25 minutes du centre-ville
-  À vélo – 1,7 km du centre-ville
-  Ligne 7 du service Roam – 10 minutes du centre-ville

Sentier de la Rivière-Bow jusqu'au sentier Fenland

La nature vous attend à quelques pas de l'avenue Banff. Du parc Central, au centre-ville de Banff, suivez ce sentier riverain vers l'amont, et dépassez les quais pour canots pour vous rendre au sentier Fenland.

 À pied – 1 heure/4,5 km aller-retour

Chutes Bow

Visitez une cascade dans la ville de Banff. Du parc Central, au centre-ville de Banff, longez la rivière en suivant le courant et traversez la passerelle. Marchez sur la berge sud, puis montez et redescendez des escaliers afin d'aboutir aux chutes Bow.

 À pied – 25 minutes/1,6 km aller seulement



Pour profiter des navettes de Parcs Canada dans le secteur de Lake Louise :

1. Rendez-vous sur le site reservation.pc.gc.ca pour faire une réservation.
2. Avec votre preuve de réservation, présentez-vous au parcobus de 15 à 30 minutes avant l'heure de départ prévue. Il n'y a ni remboursement ni report de réservation en cas de départ manqué.
 - ✓ Si vous passez la nuit dans le village ou dans le camping de Lake Louise ou si vous arrivez à bord d'un autobus Roam, empruntez la navette-liaison gratuite à destination du parcobus.
3. Présentez-vous à un membre du personnel de Parcs Canada et montez à bord de votre navette.
4. Empruntez la navette-liaison à destination des lacs (sans réservation) pour faire le trajet entre le lac Louise et le lac Moraine. Attendez-vous à des périodes d'attente pendant les heures de pointe.
5. Planifiez votre retour avant le départ de la dernière navette. Pour le trajet du retour, vous pouvez descendre à Lake Louise ou au parcobus.



Itinéraires et horaires des navettes de Parcs Canada

Lac Louise	15 mai-12 octobre Dernier trajet de retour : 19 h 45	\$ – Réservations obligatoires
Lac Moraine	22 mai-12 octobre Dernier trajet de retour : 19 h 35	\$ – Réservations obligatoires
Navette-liaison à destination des lacs	22 mai-12 octobre Service aux 20 minutes, de 9 h à 18 h	Réservé aux titulaires de réservation
Navette-liaison à destination du parcobus	15 mai-12 octobre Service aux 30 minutes, de 8 h à 20 h	Gratuit – Sans réservation

Secteur de Lake Louise (voir les pages 16-17)

Prenez la ligne 8X du service Roam pour vous rendre à Lake Louise.

Sentier Tramline

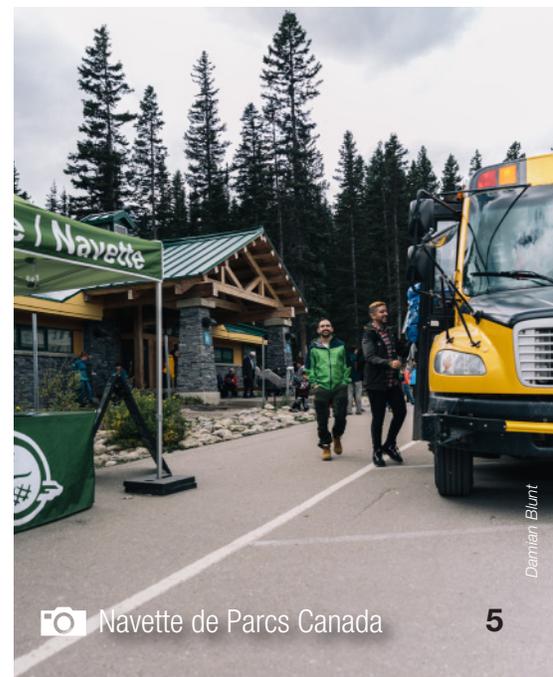
Évitez les embouteillages! À partir du village, faites cette randonnée de difficulté modérée à pied ou à vélo jusqu'aux rives du lac Louise. Il y a un siècle, c'était la voie de tramway qui menait au Château Lake Louise.

À pied – 1,5 heure aller seulement À vélo – 4,5 km aller seulement
Gain d'altitude de 195 m

Sentier du Ruisseau-Louise

Suivez ce sentier pour décrire une boucle qui vous ramènera au village depuis les rives du lac. Vous suivrez le ruisseau Louise sur toute sa longueur, depuis le lac Louise jusqu'à la rivière Bow.

À pied – 1 heure/2,8 km aller seulement
Gain d'altitude de 195 m





1 Lieu historique national Cave and Basin



2 Lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff



4 Sources thermales Upper Hot Springs de Banff

Destinations incontournables

Cherchez les numéros inscrits sur les cartes des pages 10 à 19 pour trouver ces destinations.

1 Visitez le lieu historique national Cave and Basin

Ligne 4 du service Roam (service estival)

Visitez des expositions interactives et regardez bouillonner les eaux chaudes d'une caverne qui est devenue le berceau des parcs nationaux du Canada. Consultez le site pc.gc.ca/cave pour connaître les heures d'ouverture et les droits d'entrée.

2 Découvrez le lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff

Au centre-ville de Banff; lignes 1, 2, 7 (à l'année) et 4 (service estival) du service Roam

Faites un voyage dans le temps pour admirer une ancienne collection de spécimens de faune et de flore, depuis des ours jusqu'à des abeilles. Consultez le site pc.gc.ca/museeduparcbanff pour connaître les heures d'ouverture et les droits d'entrée.

3 Baladez-vous dans les jardins des Cascades du temps

Ligne 1 du service Roam (à l'année)

À 10 minutes de marche du centre-ville de Banff

Faites une promenade dans un jardin patrimonial rempli de fleurs, de plans d'eau décoratifs, d'allées piétonnières et de pavillons.

4 Prélassez-vous dans les sources thermales Upper Hot Springs de Banff

Ligne 1 du service Roam (à l'année)

Détendez-vous dans les eaux chaudes des sources canalisées les plus élevées du pays. L'installation, entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, s'assortit d'un café et d'une boutique de cadeaux. Vous pouvez louer des serviettes et des maillots de bain. Consultez le site sourcesthermales.ca pour connaître les heures d'ouverture et les droits d'entrée.

5 Grimpez jusqu'au sommet du mont Tunnel

Ligne 7 du service Roam (à l'année)

Ce sentier de 2,4 km vous conduit au sommet d'une montagne d'où vous aurez des vues splendides sur la ville et la vallée de la Bow. Le point de départ se trouve à 15 minutes de marche (1 km) du centre-ville de Banff.

6 Promenez-vous le long des lacs Vermilion

Parcourez la promenade des Lacs-Vermilion à vélo ou à pied, détendez-vous sur les quais et les bancs qui bordent les lacs, renseignez-vous sur le secteur, prenez une photo du mont Rundle ou faites une balade en canot.

7 Roulez sur le sentier de l'Héritage

Ligne 3 du service Roam (à l'année)

Cyclistes, promeneurs et coureurs ont accès à des panoramas de montagnes, à des aires de pique-nique et à la beauté des lacs Vermilion sur ce réseau de 29 km de routes et de sentiers asphaltés qui relient Canmore à la promenade de la Vallée-de-la-Bow. Ce sentier n'est pas entretenu en hiver.

8 Explorez les environs du lac Minnewanka

Ligne 6 du service Roam (service estival)

En été, prenez l'autobus à destination du lac Minnewanka pour visiter des lacs pittoresques, dont le lac Johnson et le lac Two Jack. Optez pour une randonnée, un pique-nique ou une activité nautique. En hiver, ce secteur fait la joie des fondeurs, des marcheurs et des raquetteurs.

9 Parcourez la promenade de la Vallée-de-la-Bow

Ligne 8S du service Roam (service estival)

En été, prenez l'autobus pour profiter pleinement de la route panoramique entre Banff et Lake Louise, et admirez les bijoux qui bordent la promenade de la Vallée-de-la-Bow, notamment le mont Castle et le canyon Johnston.

10 Randonnez dans le canyon Johnston

Ligne 9 du service Roam (service estival)

Empruntez des sentiers larges et des passerelles étroites pourvues de mains courantes pour traverser un canyon jusqu'à des chutes. Prévoyez-vous du service Roam pour accéder à cette attraction très courue en été. Pendant les autres périodes de l'année, n'oubliez pas d'apporter des crampons à glace.

11 Visitez le lac Louise

Lignes 8X (à l'année) et 8S (service estival) du service Roam

Pour vivre une expérience optimale, profitez du service Roam ou réservez une place à bord d'une navette de Parcs Canada. Voir les pages 4-5.

12 Faites du tourisme sur la promenade des Glaciers

Cette route de 230 km serpente entre des glaciers, des lacs émeraude et d'immenses vallées. La chaussée pourrait être enneigée en toute saison – passez en revue les consignes de sécurité au volant à la page 31.



6 📷 Lacs Vermilion



8 📷 Lac Johnson



11 📷 Lac Louise

Suggestions d'itinéraires

Demandez conseil au personnel d'un centre d'accueil de Parcs Canada et passez prendre un dépliant sur les transports en commun pour planifier vos déplacements.

Explorez la culture et l'histoire de Banff

Lieu historique national Cave and Basin

- 🚌 Ligne 4 du service Roam (service estival)
- 🚶 30 minutes à pied ou 8 minutes en autobus du centre-ville de Banff

Lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff

- 🚌 Lignes 1, 2, 7 (à l'année) et 4 (service estival) du service Roam
- 🚶 6 minutes à pied ou 4 minutes en autobus du centre-ville de Banff

Jardins des Cascades du temps

- 🚌 Ligne 1 du service Roam (à l'année)
- 🚶 10 minutes à pied du centre-ville de Banff

Accédez aux principales attractions en autobus

Lac Minnewanka, lac Two Jack et lac Johnson

- 🚌 Ligne 6 du service Roam (service estival)

Secteur de Lake Louise et promenade de la Vallée-de-la-Bow

- 🚌 Lignes 8X (à l'année) et 8S (service estival) du service Roam

Profitez du grand air

Grimpez jusqu'au sommet du mont Tunnel

- 🚌 Ligne 7 du service Roam (à l'année)
- 🚶 Le point de départ du sentier se trouve à 15 minutes de marche du centre-ville de Banff.

Pagayez sur les lacs Vermilion

- 🚶 30 minutes de marche du centre-ville de Banff

Pédalez sur le sentier de l'Héritage

- 🚌 Ligne 3 du service Roam (à l'année)

Réservez l'un de nos nombreux types d'installations de camping :

emplacement pour tente, emplacement avec services, emplacement équipé ou oTENTik.

- 🚌 Lignes 2 (à l'année), 6 (service estival) et 8S (service estival) du service Roam
- Service gratuit à partir des campings

Baignez-vous dans les sources thermales Upper Hot Springs de Banff

- 🚌 Ligne 1 du service Roam (à l'année)

Prenez la route panoramique

Empruntez la promenade des Glaciers (route 93 Nord), une route panoramique de 230 km où se côtoient glaciers, chutes d'eau et lacs turquoise, pour vous rendre de Lake Louise à Jasper.

❤ Coups de cœur :

Lac Herbert, glacier Crowfoot et lac Bow

🚶 Sentiers de randonnée recommandés :

Chutes du glacier Bow et chaînon Parker

★ Aventure unique en son genre :

De la promenade des Glaciers, empruntez la route David-Thompson et roulez sur 175 km jusqu'au lieu historique national Rocky Mountain House. Explorez les vestiges archéologiques de quatre forts de l'époque de la traite des fourrures. Découvrez la vie d'un commerçant de fourrures et campez sur les berges de la Saskatchewan Nord dans un tipi ou une tente de trappeur métis ou apportez votre VR.



Vous comptez faire du camping dans un parc national?

Un grand nombre d'emplacements peuvent être réservés, et la plupart des campings se remplissent rapidement. Réservez en ligne ou appelez à l'avance pour obtenir de l'information ou pour réserver. *Le camping n'est permis que dans les endroits désignés.* Il faut avoir un permis de camping et un laissez-passer de parc national valides.

1-877-RÉSERVE (1-877-737-3783) ou reservation.pc.gc.ca

Campings	Dates d'ouverture	Électricité, égout, eau	Électricité	Poste de vidange	Toilettes à chasse d'eau	Toilettes sèches	Douches	Foyers	Abris-cuisine	Eau potable	Accès universel	Interprétation	oTENTik	Emplacements équipés	Tipis/Tentes trappeur	N ^{bre} d'empl.
1 Mont Tunnel Village I	7 mai - 5 oct.															618
2 Mont Tunnel Village II	Ouvert à l'année oTENTiks 7 mai - 13 oct.															209
3 Mont Tunnel (Caravanes)	7 mai - 5 oct.															322
4 Lac Two Jack (principal)	25 juin - 8 sept.															380
5 Lac Two Jack (bord du lac)	7 mai - 5 oct. oTENTiks 7 mai - 5 oct.															74
6 Canyon Johnston	25 juin - 21 sept.															132
7 Mont Castle	21 mai - 2 juil.															43
8 Mont Protection	18 juin - 7 sept.															72
9 Lake Louise (tentes)	30 mai - 27 sept.															206
10 Lake Louise (caravanes)	Ouvert à l'année															189
11 Ruisseau Mosquito	3 juin - 12 oct.															32
12 Silverhorn	3 juin - 27 sept.															45
13 Lacs Waterfowl	12 juin - 7 sept.															116
14 Ruisseau Rampart	3 juin - 12 oct.															50
15 Lieu historique national Rocky Mountain House	15 mai - 30 sept.															45
16 Canyon Marble	25 juin - 7 sept.															61
17 Prés McLeod	11 juin - 14 sept.															88
18 Redstreak	30 avril - 11 oct. oTENTiks 9 mai - 11 oct.															242
19 Prés Crook (groupes seulement)	Pour obtenir des renseignements sur les réservations et les droits de camping pour les groupes sans but lucratif, composez le 250-347-2218.															1
20 Monarch	30 avril - 11 oct.															44
21 Kicking Horse	14 mai - 11 oct.															88
22 Chutes Takakkaw (accès piéton)	18 juin - 11 oct.															35
23 Ruisseau Hoodoo	18 juin - 6 sept.															30

Les réservations sont obligatoires pour tous les emplacements du camping.

Tous les emplacements sont attribués selon l'ordre d'arrivée des campeurs. Inscrivez-vous au poste d'auto-inscription du camping. En été, arrivez avant la mi-journée pour accroître vos chances d'obtenir un emplacement.

Certains emplacements peuvent être réservés, et d'autres sont attribués selon l'ordre d'arrivée des campeurs.

Le camping est en cours de rénovation. Obtenez de l'information à jour et renseignez-vous sur les dates d'ouverture en consultant le site pc.gc.ca/campingbanff

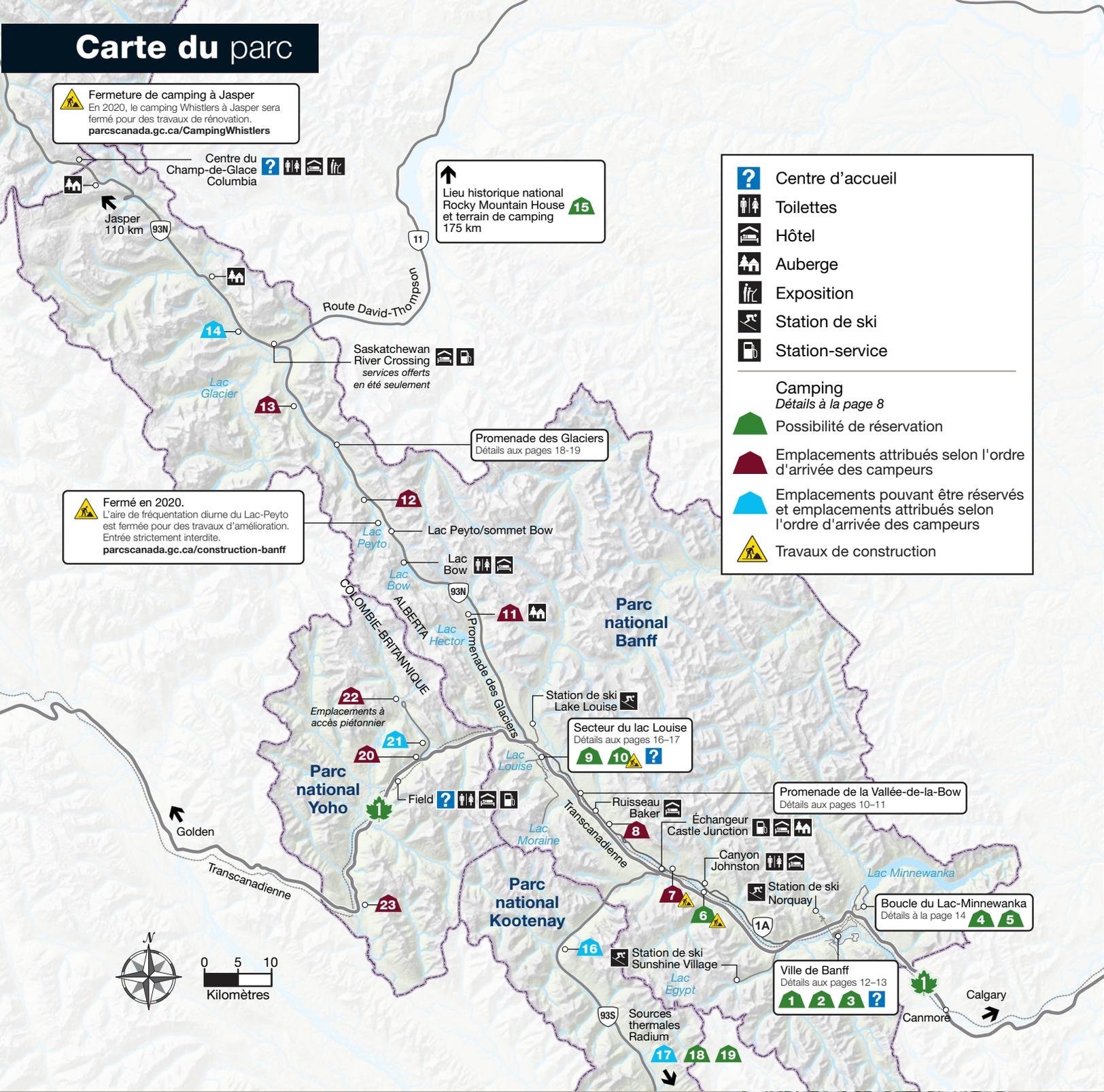
Carte du parc

Fermeture de camping à Jasper
En 2020, le camping Whistlers à Jasper sera fermé pour des travaux de rénovation.
parcsCanada.gc.ca/CampingWhistlers

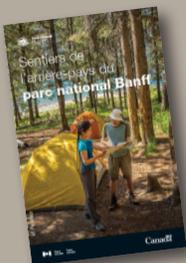
Lieu historique national Rocky Mountain House et terrain de camping
175 km

Fermé en 2020.
L'aire de fréquentation diurne du Lac-Peyto est fermée pour des travaux d'amélioration. Entrée strictement interdite.
parcsCanada.gc.ca/construction-banff

	Centre d'accueil
	Toilettes
	Hôtel
	Auberge
	Exposition
	Station de ski
	Station-service
Camping	
Détails à la page 8	
	Possibilité de réservation
	Emplacements attribués selon l'ordre d'arrivée des campeurs
	Emplacements pouvant être réservés et attribués selon l'ordre d'arrivée des campeurs
	Travaux de construction



Camping dans l'arrière-pays

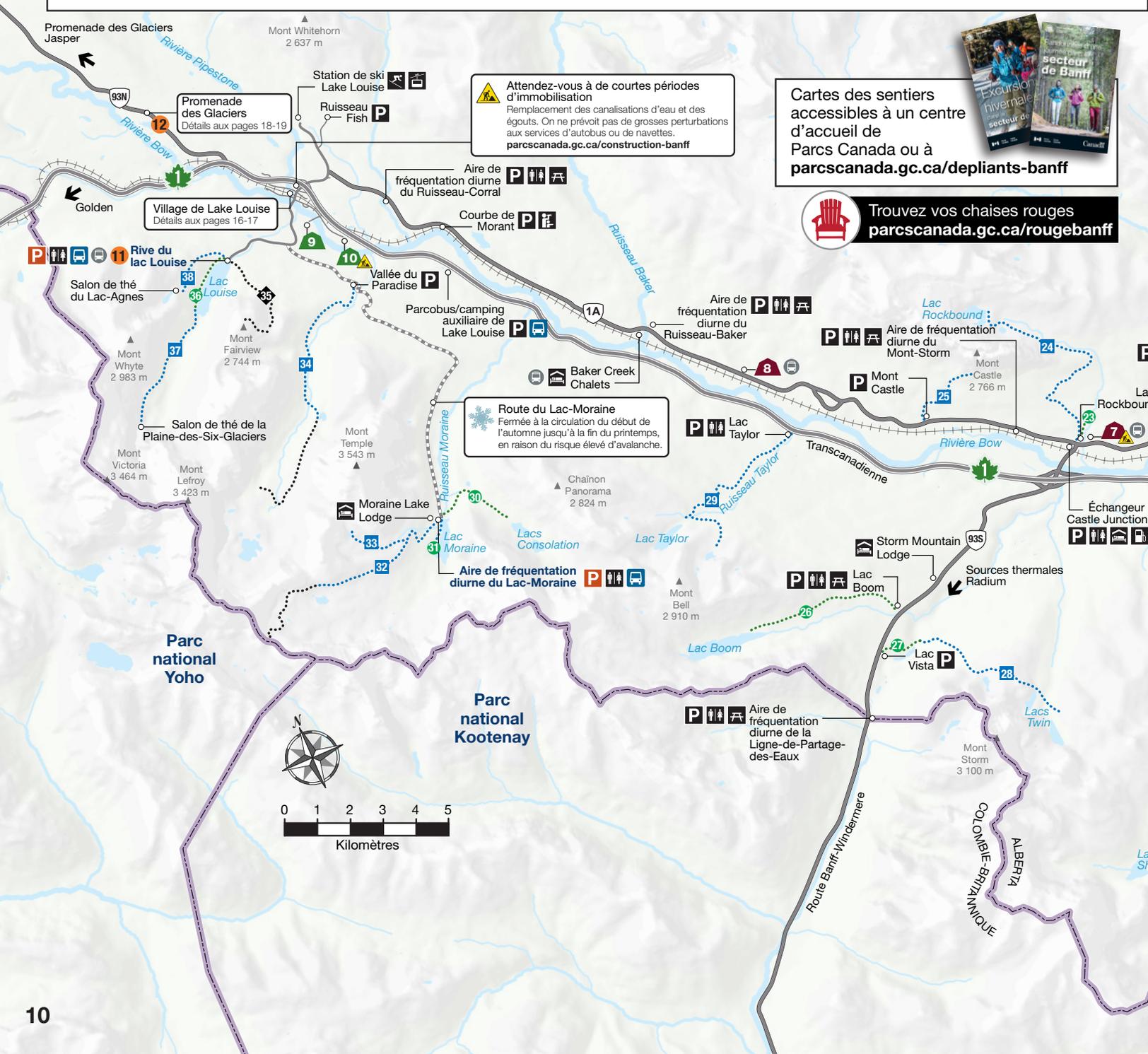


L'arrière-pays du parc national Banff regorge de destinations spectaculaires, tant pour les novices que pour les excursionnistes chevronnés. Quel que soit votre niveau, soyez prévoyant et préparez-vous adéquatement. Passez prendre un dépliant dans un centre d'accueil de Parcs Canada et consultez le site parcsCanada.gc.ca/banff-arrierepays pour trouver des idées d'excursions, des conseils de planification et des renseignements sur les permis.



Carte de la promenade de la Vallée-de-la-Bow

- | | | | |
|---|-----------------------|--|----------------------------------|
| P Stationnement
Stationner uniquement dans les terrains désignés, et non en bordure de route. | Toilettes | Excursions en bateau | Transcanadienne |
| P Stationnement
Endroit très fréquenté - État du stationnement en temps réel et options concernant les autobus ou les navettes : pc.gc.ca/banfactuel . | Hébergement | Sources thermales | Promenade de la Vallée-de-la-Bow |
| Transports en commun Roam
Horaires : roamtransit.com
(en anglais seulement) | Aire de pique-nique | Casse-croûte
En été seulement | Route 93 Sud |
| Navettes de Parcs Canada
pc.gc.ca/banff-transport | Abri de pique-nique | Station-service | Promenade des Glaciers |
| Stationnement à accès universel | Belvédère | Destinations incontournables
Détails à la page 6 | Route |
| Stationnement pour VR | Exposition | Camping avec possibilité de réservation
Détails à la page 8 | Route fermée en hiver |
| | Station de ski | Emplacements attribués selon l'ordre d'arrivée des campeurs
Détails à la page 8 | Restriction d'accès |
| | Téléphérique | | Sentier facile |
| | Quai pour canots | | Sentier modéré |
| | Rampe de mise à l'eau | | Sentier difficile |



Attendez-vous à de courtes périodes d'immobilisation
Remplacement des canalisations d'eau et des égouts. On ne prévoit pas de grosses perturbations aux services d'autobus ou de navettes.
parcsCanada.gc.ca/construction-banff

Cartes des sentiers accessibles à un centre d'accueil de Parcs Canada ou à parcsCanada.gc.ca/depliants-banff

Trouvez vos chaises rouges parcsCanada.gc.ca/rougebanff

Route du Lac-Moraine
Fermée à la circulation du début de l'automne jusqu'à la fin du printemps, en raison du risque élevé d'avalanche.

Rive du lac Louise 11

Chateau Lake Louise
Lake Louise Drive
Salons de thé du Lac-Agnes et de la Plaine-des-Six-Glacières
Belvédère Fairview

Aire de fréquentation diurne du Lac-Moraine et de la Vallée-Larch

Lacs Consolation
Moraine Lake Lodge
Éboulement
Vallée Larch
Lac Moraine

Canyon Johnston 10

Lake Louise
Chutes inférieures
Chutes supérieures
Sources Ink Pots
Promenade de la Vallée-de-la-Bow
Banff

Aire de fréquentation diurne du Lac-Minnewanka 8

Canyon Stewart
Lac Minnewanka

Sentiers de randonnée

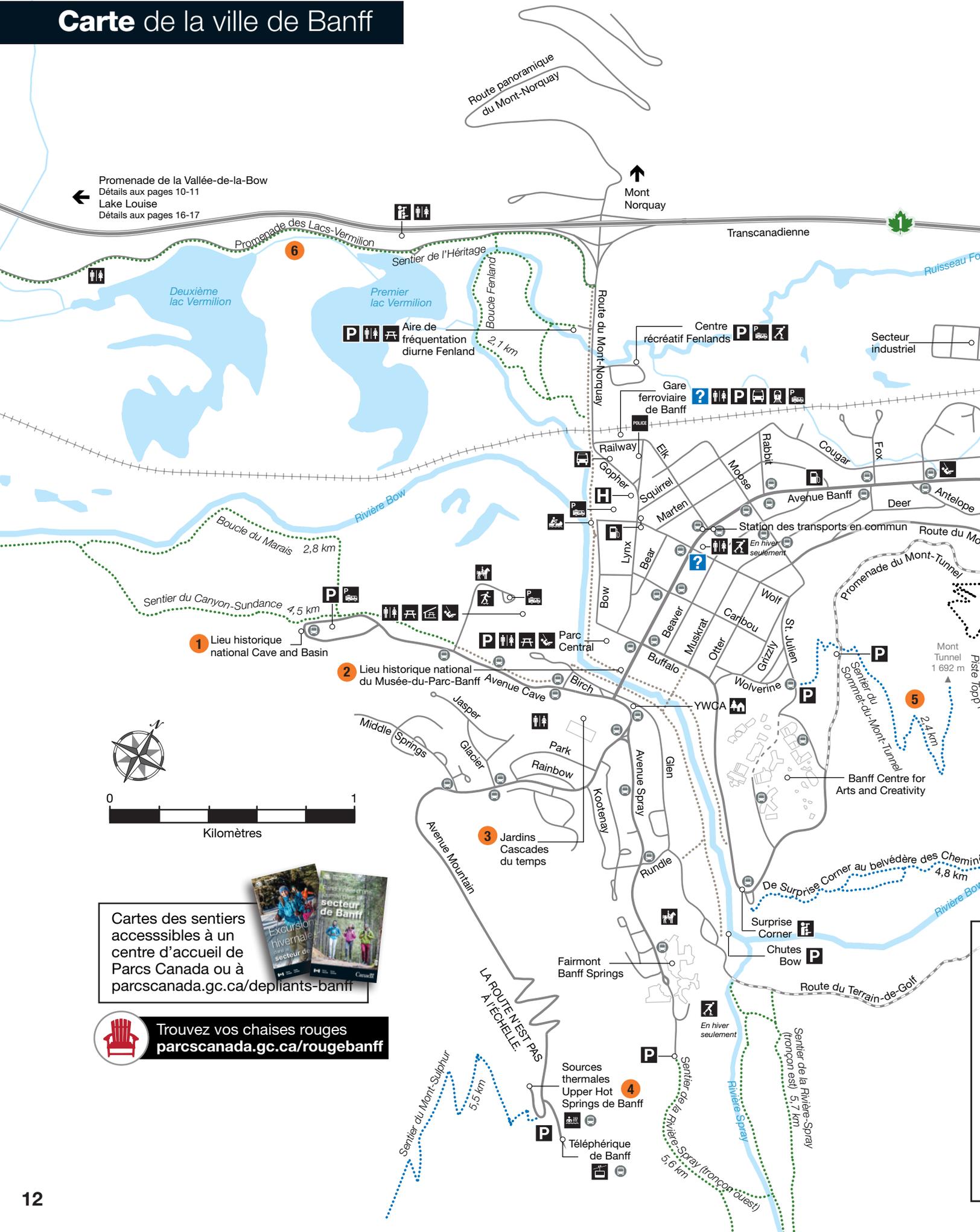
1 Canyon Stewart	13 Mont Sulphur	26 Lac Boom
2 Col Aylmer	14 Versant ouest du mont Sulphur	27 Lac Vista
3 Vallée de la Cascade	15 Ruisseau Healy	28 Lac Arnica/lacs Twin
4 Cirque C-Level	16 Ruisseau Brewster	29 Lac Taylor
5 Point de vue Stoney	17 Col Cory	30 Lacs Consolation
6 Amphithéâtre Cascade	18 Col Healy	31 Bord du lac Moraine
7 Rivière Spray (tronçon est)	19 Lac Bourgeau/col Harvey	32 Lac Eiffel
8 Rivière Spray (tronçon ouest)	20 Ruisseau Redearth	33 Vallée Larch
9 Ruisseau Goat	21 Canyon Johnston	34 Vallée du Paradise
10 Boucle du Marais	22 Sources Ink Pots par les prés Moose	35 Mont Fairview
11 Sentier Sundance	23 Chutes Silverton	36 Bord du lac Louise
12 Canyon Sundance	24 Lac Rockbound	37 Plaine des Six Glacières
	25 Point de vue Castle	38 Lac Agnes

⚠ Restriction d'accès à la promenade de la Vallée-de-la-Bow
 Du 1^{er} mars au 25 juin, la promenade est fermée à la circulation de 20 h à 8 h entre la sortie menant à la Transcanadienne, à la hauteur de Banff, et l'extrémité est du camping du Canyon-Johnston.
parcscanada.gc.ca/acces-pvb

Mont Ishbel 2 908 m
Mont Cockscomb 2 776 m
Mont Norquay 2 522 m
Mont Cory 2 802 m
Mont Edith 2 554 m
Mont Rundle 2 949 m
Mont Sulphur 2 451 m
Mont Copper 2 795 m
Mont Pilot 2 935 m
Mont Brett 2 984 m
Mont Bourgeau 2 930 m
Pic Pharaoh 2 711 m
Lac Egypt

Prés Moose/ Ruisseau Johnston
Canyon Johnston
Station de ski Norquay
Station de ski Sunshine Village
Sawback
Redearth
Bourgeau
Healy/Brewster
Aire de fréquentation diurne Fireside
Aire de fréquentation diurne Muleshoe
Aire de fréquentation diurne Lac-Minnewanka
Boucle du Lac-Minnewanka
Détails à la page 14
Ville de Banff
Détails aux pages 12-13
Sources thermales Upper Hot Springs de Banff
Téléphérique de Banff
Canmore Calgary

Carte de la ville de Banff



Promenade de la Vallée-de-la-Bow
 Détails aux pages 10-11
 Lake Louise
 Détails aux pages 16-17



Cartes des sentiers accessibles à un centre d'accueil de Parcs Canada ou à parcscanada.gc.ca/depliants-banff

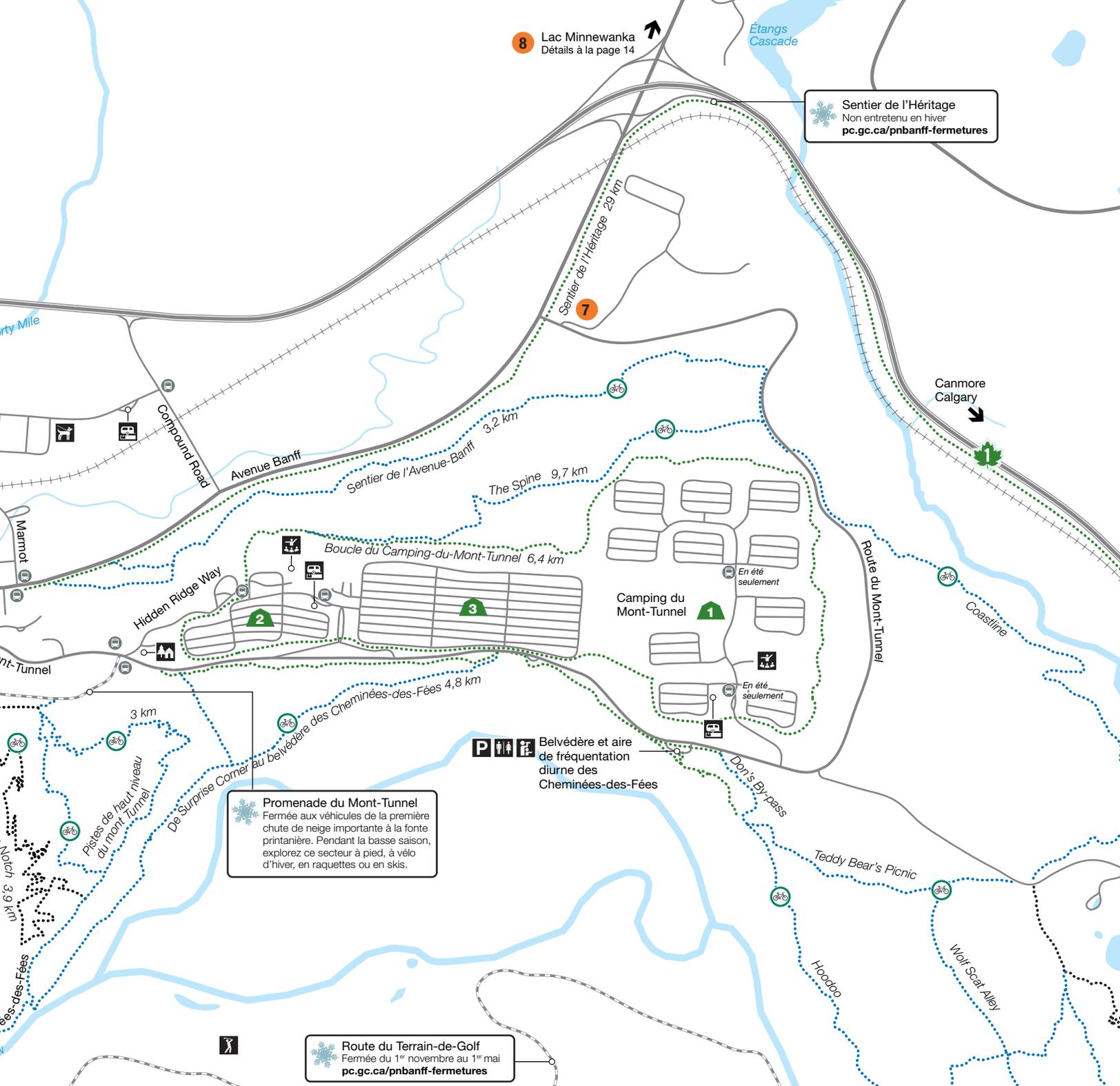


 Trouvez vos chaises rouges parcscanada.gc.ca/rougebanff

8 Lac Minnewanka
Détails à la page 14

Étangs
Cascade

Sentier de l'Héritage
Non entretenu en hiver
pc.gc.ca/pnbanff-fermetures

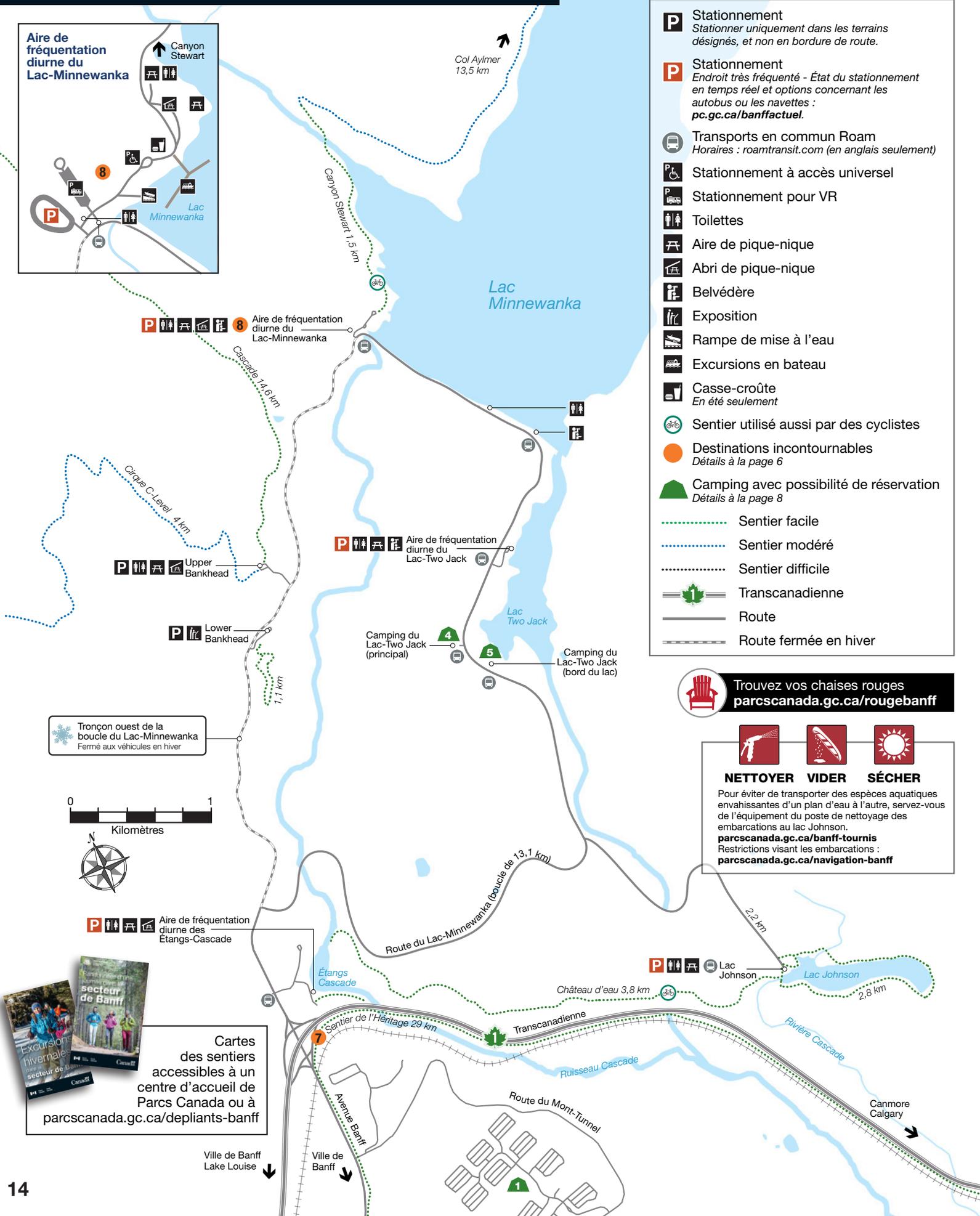


Promenade du Mont-Tunnel
Fermée aux véhicules de la première chute de neige importante à la fonte printanière. Pendant la basse saison, explorez ce secteur à pied, à vélo d'hiver, en raquettes ou en skis.

Route du Terrain-de-Golf
Fermée du 1^{er} novembre au 1^{er} mai
pc.gc.ca/pnbanff-fermetures

Centre d'accueil	Gare d'autobus	Patinage	Camping avec possibilité de réservation Détails à la page 8
Stationnement	Station-service	Planchodrome	Transcanadienne
Transports en commun Roam Horaires : roamtransit.com (en anglais seulement)	Police	Terrain de golf	Route
Stationnement pour VR	Hôpital	Parc à chiens	Route fermée en hiver
Toilettes	Belvédère	Randonnée équestre	Sentier facile
Auberge	Interprétation	Terrain de jeux	Sentier modéré
Aire de pique-nique	Téléphérique	Poste de vidange	Sentier difficile
Abri de pique-nique	Sources thermales	Sentier utilisé aussi par des cyclistes	Autre sentier
Gare ferroviaire	Quai pour canots	Destinations incontournables Détails à la page 6	

Carte de la boucle du Lac-Minnewanka



- P** Stationnement
Stationner uniquement dans les terrains désignés, et non en bordure de route.
- P** Stationnement
Endroit très fréquenté - État du stationnement en temps réel et options concernant les autobus ou les navettes : pc.gc.ca/banffactuel.
- Transports en commun Roam
Horaires : roamtransit.com (en anglais seulement)
- Stationnement à accès universel
- Stationnement pour VR
- Toilettes
- Aire de pique-nique
- Abri de pique-nique
- Belvédère
- Exposition
- Rampe de mise à l'eau
- Excursions en bateau
- Casse-croûte
En été seulement
- Sentier utilisé aussi par des cyclistes
- Destinations incontournables
Détails à la page 6
- Camping avec possibilité de réservation
Détails à la page 8
- Sentier facile
- Sentier modéré
- Sentier difficile
- Transcanadienne
- Route
- Route fermée en hiver

Trouvez vos chaises rouges
parcscanada.gc.ca/rougebanff

NETTOYER **VIDER** **SÉCHER**

Pour éviter de transporter des espèces aquatiques envahissantes d'un plan d'eau à l'autre, servez-vous de l'équipement du poste de nettoyage des embarcations au lac Johnson.
parcscanada.gc.ca/banff-tournis
Restrictions visant les embarcations : parcscanada.gc.ca/navigation-banff

Tronçon ouest de la boucle du Lac-Minnewanka
Fermé aux véhicules en hiver



Cartes des sentiers accessibles à un centre d'accueil de Parcs Canada ou à parcscanada.gc.ca/depliants-banff

Programmes et activités d'interprétation



Parcs Canada

Faites connaissance avec les interprètes de Parcs Canada

Vous voulez en savoir davantage sur le patrimoine naturel et culturel unique de ce secteur? Laissez des interprètes sympathiques et bien renseignés vous dévoiler les récits des aires protégées de Parcs Canada.

Vous les trouverez à l'œuvre dans les campings, dans les aires de fréquentation diurne les plus fréquentées et au centre-ville de Banff tout au long de l'été ainsi que dans les lieux historiques nationaux à différentes périodes de l'année.

Consultez le site parcscanada.gc.ca/interpretation-banff pour obtenir plus d'information sur les activités et les programmes d'interprétation offerts dans le parc et dans les lieux historiques nationaux.

Pour obtenir la liste des événements spéciaux, consultez le site parcscanada.gc.ca/pnb-calendrier.

Explorez avec un enfant d'âge préscolaire

Parka a très hâte de faire découvrir à vos enfants toutes les merveilles des lieux patrimoniaux de Parcs Canada. Elle encourage les enfants à explorer le monde qui les entoure, que ce soit en faisant une randonnée sur des sentiers de nature ou en revivant le passé dans un lieu historique.

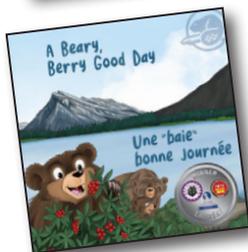
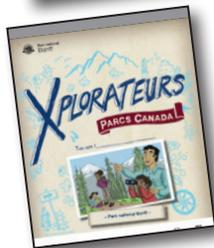
Es-tu âgé de 6 à 11 ans?

Jette un coup d'œil aux livrets des Xplorateurs de Parcs Canada. Tu y trouveras toutes sortes de suggestions d'activités amusantes! Dans le parc national Banff, il y a cinq livrets différents : celui du parc national Banff, celui du secteur de Lake Louise, celui de la promenade des Glaciers, celui du lieu historique national Cave and Basin et celui du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff. N'oublie pas de te procurer le livret des Xplorateurs du lieu historique national Rocky Mountain House si tu t'y rends.

Livre d'histoires primé

Une « baie » bonne journée est un livre pour enfants bilingue de 48 pages qui transmet des messages importants à la prochaine génération de visiteurs du parc national. Découvrez ce que vous pouvez faire pour contribuer à protéger les parcs nationaux du Canada et les animaux sauvages qui y vivent. Vous pouvez acheter *Une « baie » bonne journée* aux centres d'accueil de Parcs Canada et à certains endroits choisis en ville. Lauréat de la première place 2019 dans la catégorie *Livres aux prix des médias d'interprétation* de la National Association for Interpretation, du *prix d'excellence Argent 2018* d'Interprétation Canada dans la catégorie Interprétation sans personnel et du *prix ALTO 2018* de Travel Alberta pour le contenu touristique.

Consultez la page parcscanada.gc.ca/Banff-LivreOurs pour en savoir plus.



Lac Hidden – Une mosaïque dévoilée

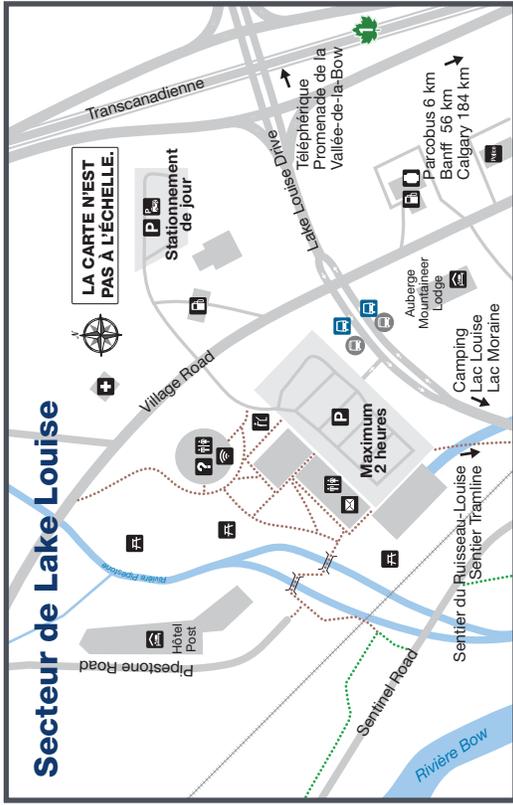
Randonnée modérée, secteur de Lake Louise, 5 ans et plus

Cette expérience guidée débute par un trajet en navette qui transforme l'excursion en une randonnée de 10 km accessible à toute la famille. Marchez au milieu des fleurs sauvages et des mélèzes tout en vous familiarisant avec le projet de rétablissement de la truite fardée du versant de l'ouest, une espèce en péril.

Consultez le site reservation.pc.gc.ca pour réserver votre place.

Parcs Canada

Carte du secteur de Lake Louise



Consultez le site pc.gc.ca/BanffActuel pour obtenir des renseignements en temps réel sur le stationnement, les autobus et les navettes.

	Centre d'accueil		Stationnement pour autobus
	Wi-Fi		Camping
	Toilettes		Véhicules récréatifs
	Aire de pique-nique		Roulottes
	Terrain de jeux		Tentes-roulottes
	Transport en commun Roam		Barrière/kiosque
	Navettes de Parcs Canada		Hôtel
	parcsCanada.gc.ca/banff-transport		Auberge
	Stationnement		Exposition
	Stationnement uniquement dans les terrains désignés, et non en bordure de route.		Interprétation
	Stationnement (limité)		Quai pour canots
	Stationnement pour VR		Belvédère
			Équitation

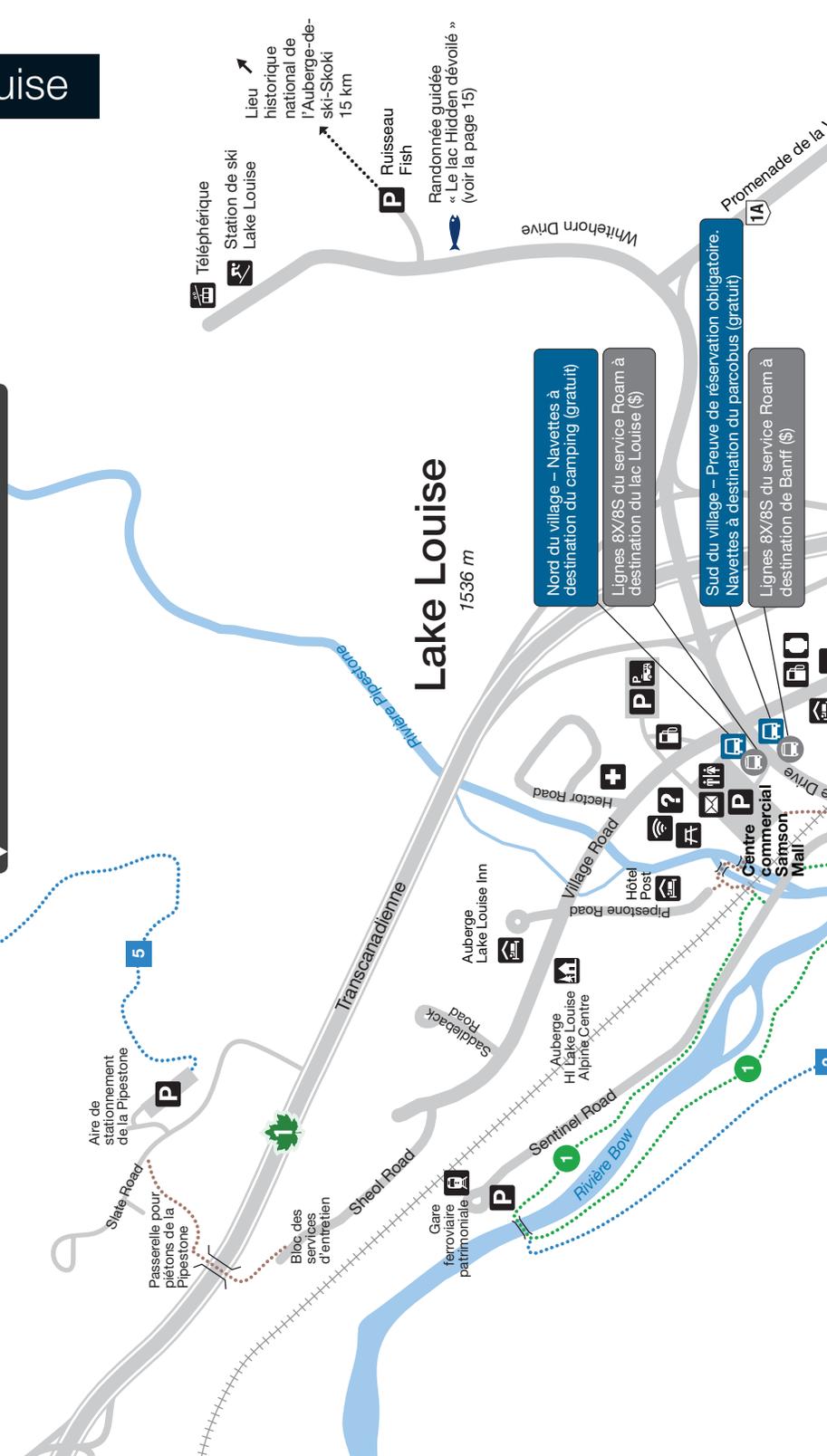
Nord
 Poste de contrôle de la promenade des Glaciers 80 km
 Prochaine station-service (été seulement) 80 km
 Champ de glace Columbia 127 km
 Jasper 230 km

Ouest
 Parc national Yoho 11 km
 Field 27 km
 Chutes Takakkaw 38 km
 Lac Emerald 39 km
 Golden 85 km
 Vancouver 794 km

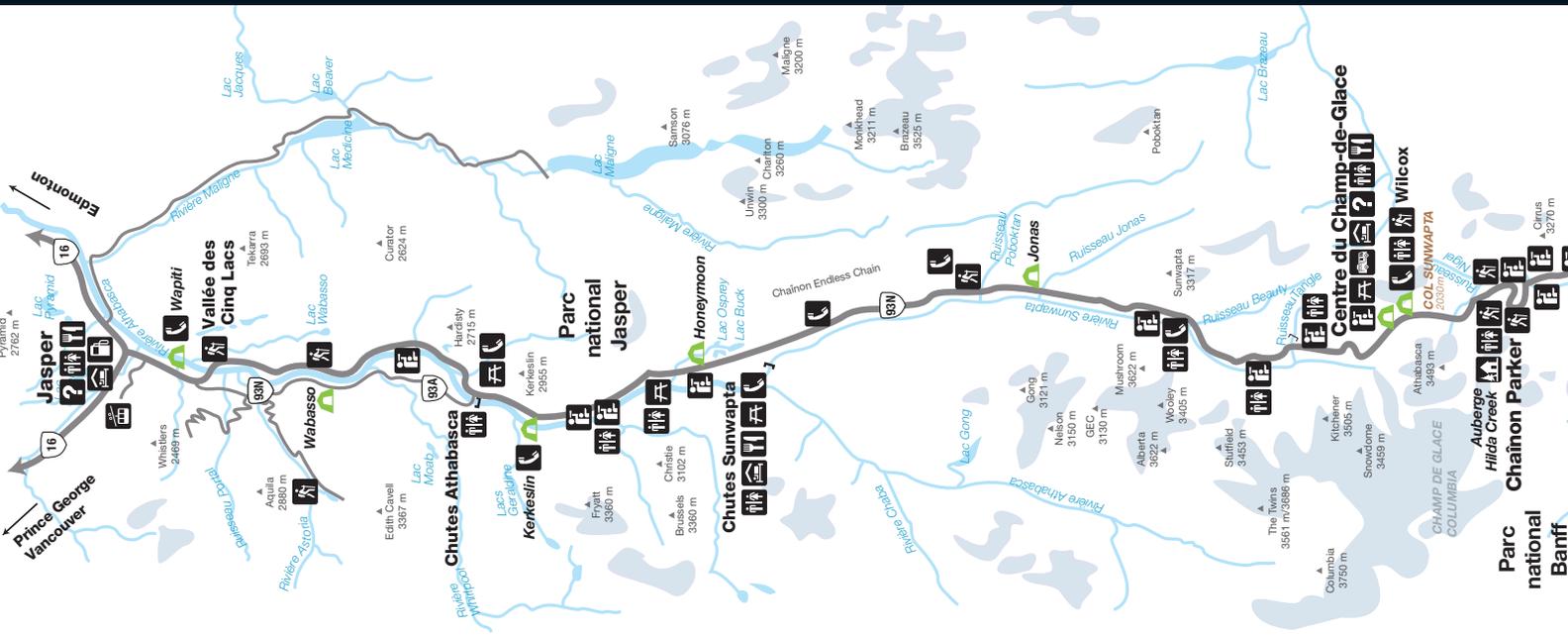
Sentiers de randonnée	
1	Boucle de la Rivière-Bow
2	Sentier Tramline
3	Sentier du Ruisseau-Louise
4	Sentier de la Ligne-de-Partage-des-Eaux
5	Sentier Pipestone
6	Sentier du Haut-Plateau-du-Lac-Moraine
7	Sentier du Bord-du-Lac-Moraine
8	Sentier de l'Éboulement
9	Sentier des Lacs-Consolation
10	Sentier de la Vallée-Larch
11	Sentier du Bord-du-Lac-Louise

Facile
 Modéré
 Difficile

Vélos acceptés
 Vélos électriques (assistance au pédalage) autorisés



Carte de la promenade des Glaciers – Guide de conduite estivale



Lotissement urbain de Jasper GRC

Whistlers (FERMÉ POUR LA SAISON)

Téléphonique de Jasper (d'avril à octobre)

Wapiti (été et hiver)

Intersection de la route 93A Accès à la route Cavell

Wabasso (du début mai à la fin septembre) La route 93A rejoint la promenade aux chutes Athabasca

Vallée des Cinq Lacs

Lac Wabasso

Belvédère du Col-Athabasca

Chutes Athabasca Intersection de la route 93A

Auberge Athabasca Falls

Kerkeslin (de la mi-mai à la fin septembre)

Belvédère des Chèvres-et-des-Glaciers

Mont Christie

Lac Honeymoon (de la mi-mai à la fin de septembre)

Chutes Sunwapta Sunwapta Falls Resort (de la mi-mai à la mi-octobre)

Ruisseau Pobboktan Jonas (de la mi-mai à la mi-septembre)

Pics Mushroom et Diadem

Auberge Beauty Creek

Ruisseau Beauty

Glacier Stutfield

Chutes Tangle. Guettez les mouflons!

Centre du Champ-de-Glace (de la mi-avril à la mi-octobre) Information de Parcs Canada (de mai à septembre) Camping pour VR Auberge Glacier View Inn

Camping pour tentes (du début juin à la mi-octobre)

Col Wilcox Wilcox (du début juin à septembre)

Col Sunwapta (limite des parcs nationaux Banff et Jasper)

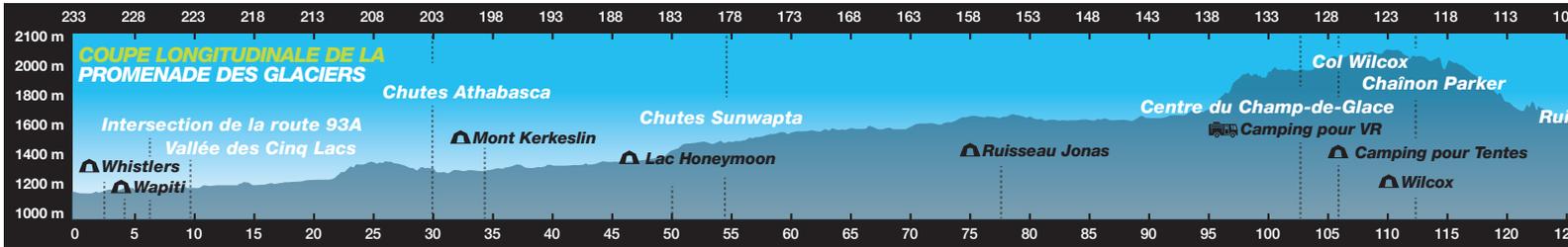
Auberge Hilda Creek

DISTANCE (EN KM) DE LAKE LOUISE

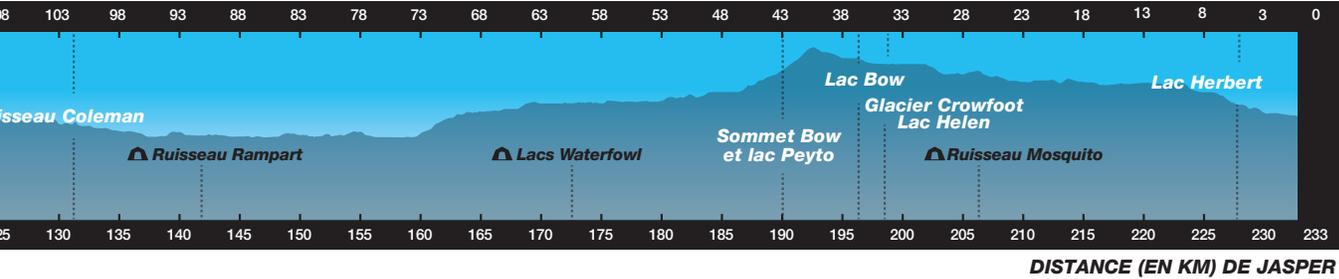
0	233	2	231	4	229	6	227	9	224	14	219	25	208	30	203	32	201	34	199	37	196	41	192	50	183	54	179	72	161	77	156	84	149	85	148	87	146	94	139	96	137	103	130	104	129	106	127	108	125	111	122
---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

DISTANCE (EN KM) DE JASPER

DISTANCE (EN KM) DE LAKE LOUISE



DISTANCE (EN KM) DE JASPER



DISTANCE (EN KM) DE JASPER	DISTANCE (EN KM) DE LAKE LOUISE	Point d'intérêt
112	121	Chaïnon Parker
116	117	Col Nigel
117	120	Chutes Bridal Veil
124	109	Paroi en pleurs
131	102	Ruisseau Coleman
137	96	Col et point de vue Sunset
142	91	Auberge Rampart Creek (ouverte à l'année) Ruisseau Rampart (du début juin à la fin octobre)
152	81	Lac Glacier
153	80	Saskatchewan River Crossing Intersection de la route David-Thompson (route 11) The Crossing Resort (de la mi-mars à la mi-novembre) Col Howse
154	79	Col Howse
159	74	Canyon Mistaya
173	60	Lacs Waterfowl (de la mi-juin au début septembre) Lac Chephren, lac Cirque
190	43	Sommet Bow / Lac Peyto FERMÉ EN 2020
193	40	Glacier Bow, chutes du glacier Bow Num-Ti-lah Lodge (de mai à octobre)
196	37	Lac Bow
197	36	Glacier Crowfoot
206	27	Lac Helen, col Dolomite Ruisseau Mosquito (du début juin à la mi-octobre) Auberge Mosquito Creek (ouverte à l'année)
212	21	Col Molar
214	19	Col Hector
227	6	Lac Hector
230	3	Lac Herbert
233	0	Intersection : Transcanadienne et promenade des Glaciers Lake Louise

Banff 59 km

DISTANCE (EN KM) DE LAKE LOUISE

DISTANCE (EN KM) DE JASPER

Kilomètres

0 10 20 30 40 50

Fermé en 2020.
L'aire de fréquentation diurne du Lac-Peyto est fermée pour des travaux d'amélioration. La fermeture vise également le point de vue et le belvédère. Entrée strictement interdite. Amende maximale : 25 000 \$ CAN.
parcs.canada.gc.ca/construction-banff

Route principale
Route secondaire
Limite du parc
Sommet de montagne
Glacier/champ de glace
Terrain de camping
Belvédère
Début de sentier
Camping VR
VR max 7,5 m
Aire de pique-nique
Auberge
Centre d'accueil
Nourriture
Hébergement
Esence
Téléphone
Téléhérique
Toilettes



R. Schmidt/Parcs Canada

Pica

Caractéristiques

Le plus petit membre de la famille des lapins. Il émet un cri perçant qui a la tonalité d'un « iiiip » aigu.

Lieux de prédilection

Talus rocheux et éboulis.



M. Bradley

Écureuil roux

Caractéristiques

Corps roux, ventre blanc et queue très grosse et touffue.

Lieux de prédilection

Forêts de conifères (il grimpe aux arbres à toute vitesse).



R. Gros

Marmotte des Rocheuses

Caractéristiques

Gros rongeur au long pelage brun argenté. La marmotte émet un cri perçant qui ressemble au son d'un sifflet.

Lieux de prédilection

Prés alpins et subalpins, piles de roches et talus d'éboulis.



M. Bradley

Spermophile du Columbia

Caractéristiques

Pelage de couleur havane, corps allongé, cri aigu.

Lieux de prédilection

Colonies souterraines dans des prés, au bord des routes et dans des lotissements urbains.

Grizzli ou ours noir?

OURS NOIR



R. Gros

AUCUNE BOSSE SUR LA NUQUE

LONGUES OREILLES

PETITE TÊTE

GRIFFES COURTES

GRIZZLI



M. Bradley

BOSSE DISTINCTIVE SUR LA NUQUE

GROSSE TÊTE

OREILLES COURTES ET ARRONDIS

GRIFFES LONGUES

Vous êtes au pays des ours!

- Restez vigilant : vous pourriez rencontrer un ours en tout temps. Guettez les excréments frais, les pistes ou les grosses mottes de terre retournées.
- Faites du bruit! Chantez, criez ou parlez fort, et déplacez-vous en groupe d'au moins quatre personnes, si possible.
- Tenez votre chien en laisse et conservez-en la maîtrise en tout temps – c'est la loi.
- Gardez les enfants près de vous et ne les perdez jamais de vue.
- Il ne faut jamais s'approcher d'un ours ou lui donner à manger. Restez à une distance équivalente à dix autobus en file (100 m).
- Apportez une bombonne de gaz poivré, conservez-la à portée de main et sachez vous en servir. Consultez le site pc.gc.ca/ours-et-humains.



Comparaison des tailles

Bison

Ours

Orignal

Wapiti

Chevreuil

Mouflon

Chèvre

Loup

Coyote

Écureuil



M. Bradley

Cerf de Virginie

Caractéristiques

Pelage de couleur havane, dessous de la queue blanc, queue redressée en situation d'alarme.

Lieux de prédilection

Principalement dans le fond des vallées.

7 cm



Femelle



M. Bradley

Mouflon d'Amérique

Caractéristiques

Croupe blanche et pelage de couleur brun pâle. Mâle : épaisses cornes incurvées. Femelle : cornes étroites.

Lieux de prédilection

À proximité de pentes rocheuses escarpées.

8 cm



Parcs Canada

Cerf mulet

Caractéristiques

Bout de la queue noir, grandes oreilles, croupe blanche, pelage gris.

Lieux de prédilection

Principalement dans le fond des vallées.

7 cm



Parcs Canada

Chèvre de montagne

Caractéristiques

Cornes étroites de couleur noire, barbiche, long pelage blanc.

Lieux de prédilection

À proximité de pentes rocheuses escarpées.

8 cm



M. Bradley

Wapiti

Caractéristiques

Corps brun, cou de couleur plus foncée, grosse tache havane sur la croupe, bois inclinés vers l'arrière.

Lieux de prédilection

Fond des vallées et zones dégagées; couramment aperçu aux environs des lotissements urbains.

11,5 cm



Parcs Canada

Orignal

Caractéristiques

Longues pattes, bosse à la nuque, silhouette ressemblant à celle d'un cheval, tête longue, bois en forme de pelle.

Lieux de prédilection

Zones humides et marécageuses.

15 cm



M. Bradley

Loup

Caractéristiques

Silhouette ressemblant à celle d'un gros berger allemand, longues pattes, couleur pouvant varier du blanc au noir.

Lieux de prédilection

Surtout dans le fond des vallées.

12 cm



R. Gruys

Coyote

Caractéristiques

Silhouette ressemblant à celle d'un chien de taille moyenne, queue épaisse et touffue, pelage gris-brun.

Lieux de prédilection

Fond des vallées.

7 cm





La faune a besoin de votre aide

C'est #LaLoiDeLaFaune qui règne dans le parc national Banff

Le parc national Banff est une porte d'entrée vers la nature, l'aventure et la découverte. Observer la faune dans la nature est une expérience fascinante qui attire des millions de visiteurs dans le parc chaque année. Cependant, ce privilège s'accompagne d'un devoir : il faut traiter la faune avec le respect auquel elle a droit. Appliquez les règles suivantes de #LaLoiDeLaFaune pour protéger les animaux et faire en sorte que le parc national Banff demeure un joyau naturel. Apprenez-en davantage sur le site parcscanada.gc.ca/LaLoiDeLaFaune et dans le présent guide.



#LaLoiDeLaFaune – Règle 1 : Aidez les animaux à éviter la nourriture humaine.

La nourriture humaine tue la faune.



Les animaux sauvages mettent peu de temps à trouver la nourriture, les produits parfumés et les déchets laissés sans surveillance. Ces sources de nourriture non naturelles leur enseignent que, en s'approchant des humains, ils peuvent obtenir un repas facile.



Une fois qu'ils ont pris goût à de la nourriture humaine, les animaux sauvages adoptent souvent un comportement agressif pour s'en procurer d'autre. En cherchant de la nourriture ou des ordures mal rangées, ils risquent de compromettre votre sécurité et celle des autres.

Les animaux qui goûtent à de la nourriture humaine ou à des déchets adoptent un comportement agressif qui pourrait menacer votre sécurité et mettre leur vie et la vôtre en danger.

Rangez vos provisions et vos produits parfumés comme il se doit.

Pour que votre aire de pique-nique ou votre emplacement de camping soit jugé propre, il doit être exempt de tout ce qui pourrait attirer la faune (aliments, débris, objets liés à la nourriture ou produits parfumés). Ne laissez jamais les articles suivants sans surveillance :

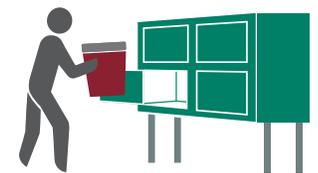
- Glacières – pleines ou vides;
- Nourriture – emballée, non emballée ou dans des contenants;
- Ordures et emballages;
- Vaisselle, chaudrons et ustensiles – propres ou sales;
- Contenants à boissons – pleins ou vides
- Nourriture et bols de nourriture pour animaux de compagnie – pleins ou vides;
- Bouteilles et canettes – ouvertes ou non;
- Produits parfumés – tels que shampoing, dentifrice, bougies, citronnelle, détergent à vaisselle, écran solaire, baume pour les lèvres, linges à vaisselle;
- Barbecues – propres ou sales;
- Tout autre article qui sert à la préparation des repas ou qui dégage une odeur.



TOUS les produits parfumés et les articles liés à la nourriture DOIVENT être rangés dans une voiture,



dans un VR ou une roulotte à parois rigides,



ou dans le casier à provisions d'un camping.

Ne laissez jamais de nourriture ou d'objets odorants sans surveillance ou dans une tente, ne serait-ce que pour un instant.

Gardez votre emplacement de camping et votre aire de pique-nique propres.

Une fois le repas terminé, vous DEVEZ ranger la nourriture, les articles associés à la nourriture et les articles parfumés dans :

- un véhicule, une roulotte ou une autocaravane à parois rigides (ET NON dans une tente ou une tente-roulotte);
- un casier à provisions du camping.

Les objets non liés à la nourriture, par exemple les chaises de parterre, les tables ou les lanternes, peuvent être laissés dehors. Les objets tels que les glacières, les réchauds, les linges à vaisselle et le dentifrice doivent être rangés en lieu sûr.

Videz votre eau de vaisselle dans un évier extérieur ou au poste de vidange.



La nourriture, les articles liés à la nourriture et les produits parfumés DOIVENT être rangés.



Les glacières, les réchauds et la vaisselle (propre ou sale) DOIVENT être rangés.



Les objets non liés à la nourriture peuvent être laissés dehors.



#LaLoiDeLaFaune – Règle 2 :

Placez les ordures dans des poubelles à l'épreuve de la faune.

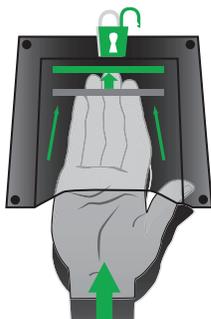


Les animaux sauvages se nourrissent des déchets qu'ils trouvent. Laisser traîner des ordures, c'est en quelque sorte nourrir la faune. Déposez immédiatement tous vos déchets et vos articles recyclables dans des poubelles à l'épreuve de la faune.

- Si vous voyez des ordures ou des articles recyclables qui traînent à Banff, composez le 403-762-1218 entre 8 h et 18 h (sept jours sur sept) pour en informer les Services des règlements municipaux.
- Après 18 h, appelez le Service de répartition de Parcs Canada au 403-762-1470.



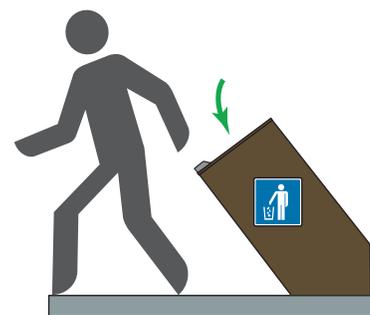
Mode d'emploi des poubelles à l'épreuve de la faune



Glissez la main à l'intérieur de la poignée et enfoncez-la entièrement pour débloquer le verrou.



Ouvrez le couvercle. Déposez vos ordures dans la poubelle.



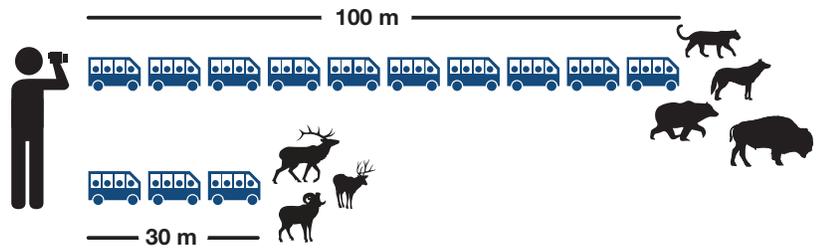
Refermez le couvercle. Avant de partir, assurez-vous qu'il est bien verrouillé.



#LaLoiDeLaFaune – Règle 3 : Donnez aux animaux tout l'espace dont ils ont besoin.



Lorsque vous prenez des photos, évitez d'entourer l'animal, d'envahir son espace ou de le suivre. Servez-vous d'un téléobjectif ou montrez-le dans son milieu naturel et agrandissez l'image plus tard.



Photographiez la faune de l'intérieur d'un véhicule ou à une distance sûre :

- 30 m dans le cas des chevreuils, des wapitis, des orignaux et des mouflons;
- 100 m dans le cas des cougars, des ours, des coyotes et des loups.



Évitez de surprendre les animaux. Si vous forcez un animal à se déplacer, vous êtes trop près. Donnez-lui de l'espace.

Les chiens sont une source de stress pour la faune.

Les chiens peuvent être une source de stress pour la faune. Tout comme les loups et les coyotes, ils peuvent être perçus comme une menace. Les chiens sans laisse peuvent provoquer des comportements agressifs chez des espèces sauvages comme le grizzli et le wapiti. Pour éviter une situation dangereuse :



Tenez votre chien en laisse et conservez-en la maîtrise en tout temps.



Ramassez ses excréments et déposez-les dans une poubelle à l'épreuve de la faune.



Ne laissez jamais de nourriture pour animaux de compagnie dehors. Avant de vous éloigner, rangez les bols de nourriture, qu'ils soient vides ou pleins. Prenez aussi l'habitude de le faire avant d'aller vous coucher.

Les chiens ne sont pas autorisés sur certains sentiers :
parcscanada.gc.ca/sentiersbanff

Songez à laisser votre chien à la maison si vous comptez faire du camping, de la randonnée ou une excursion dans l'arrière-pays.



#LaLoiDeLaFaune – Règle 4 : Ralentissez. Respectez les limites de vitesse.

Si vous apercevez des animaux au bord de la route, **ralentissez**, restez dans votre véhicule et poursuivez votre route.

- Soyez conscient de la circulation autour de vous.
- Arrêtez-vous sur le bas-côté si cela ne crée pas de danger.
- Allumez vos feux de détresse.
- **Restez dans votre véhicule.**
- Observez l'animal quelques instants, prenez rapidement une photo et poursuivez votre route.
- En cas d'embouteillage, passez votre chemin. La situation est dangereuse pour les humains et pour les animaux.



Sécurité des enfants

Les enfants pourraient attirer l'attention d'un ours, d'un couguar, d'un loup ou d'un coyote et se faire attaquer :

- Gardez-les en tout temps près de vous et à portée de vue.
- Empêchez-les de jouer à l'intérieur ou à proximité de parcelles de végétation haute ou dense.
- Ne les encouragez jamais à caresser un animal, à lui donner à manger ou à se faire prendre en photo à ses côtés.

Pour en savoir davantage sur la sécurité en présence d'animaux sauvages

Passez prendre un exemplaire des publications *Ils sont sauvages... c'est dans leur nature* et *Les ours et les humains* à un centre d'accueil de Parcs Canada ou consultez le site parcscanada.gc.ca/depliants-banff.



Également accessible en anglais, en chinois, en japonais, en coréen, en espagnol et en allemand.

Si vous voyez ou rencontrez un ours, un couguar, un loup ou un coyote, signalez-le au Service de répartition de Parcs Canada en appelant au 403-762-1470 dès que vous pouvez le faire sans danger.

Il est illégal de nourrir, d'attirer ou de déranger un animal sauvage dans un parc national. Les contrevenants seront poursuivis en justice et devront comparaître en cour. Les amendes peuvent aller jusqu'à 25 000 \$.

Retour du bison dans le parc national Banff

Le parc national Banff abritait autrefois des bisons, mais, jusqu'à récemment, l'espèce n'y avait pas été présente à l'état sauvage depuis plus de 140 ans.

En 2017, Parcs Canada a réintroduit une petite harde de bisons des plaines sur les versants est du parc et l'a gardée dans un pâturage pendant un an et demi pour la préparer à la vie en montagne. Pendant l'été 2018, la harde a été remise en liberté, et elle erre désormais librement sur un vaste territoire de l'arrière-pays du parc.

Le retour du bison est bénéfique pour tout un éventail de plantes et d'animaux. Il favorise le rétablissement de liens culturels entre humains et bisons et crée des possibilités pour la population canadienne et les visiteurs d'en apprendre davantage sur cette créature emblématique.

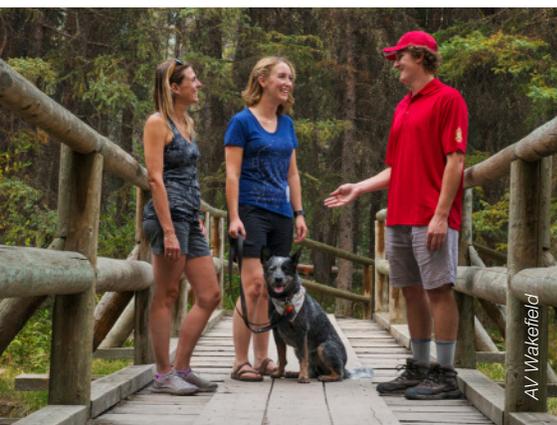


Suivez la chronique du rétablissement du bison, le plus gros mammifère terrestre d'Amérique du Nord, dans le premier parc national du Canada :

Suivez la harde : #BisonsDeBanff @PNBanff  Twitter  Facebook

Pour voir des bisons de près dans d'autres lieux patrimoniaux de Parcs Canada en Alberta, visitez le lieu historique national Rocky Mountain House ou le parc national Elk Island.

Bénévolat dans le parc national Banff



Êtes-vous à la recherche d'une expérience unique en son genre pendant votre séjour dans le parc national Banff? Les bénévoles contribuent grandement à faire du parc un endroit sain et sécuritaire pour les humains et les animaux sauvages.

Le bénévolat est accessible à tous – pour en apprendre davantage et pour vous inscrire :

parcscanada.gc.ca/banff-benevole





Sécurité en montagne

En montagne, le temps imprévisible peut rapidement changer l'état des routes et des sentiers. De plus, des animaux sauvages pourraient surgir sur la chaussée à tout moment. Voici quelques précautions simples à prendre pour que votre séjour soit à la fois sécuritaire et agréable :



Avant de partir, renseignez-vous sur l'état des sentiers (parcscanada.gc.ca/sentiersbanff) et sur les conditions routières. Consultez le site alberta511.ca (en anglais seulement), appelez au 511 en Alberta ou faites le 1-855-391-9743.



Respectez les limites de vitesse et restez à l'affût des animaux sauvages au bord de la route, même le long des tronçons clôturés. Certains animaux (ours et cougars) parviennent à franchir la clôture.



Restez sur les routes et les sentiers désignés ainsi que sur les autres surfaces dures.



Faites du bruit sur les sentiers pour prévenir la faune de votre présence.



Restez conscient de votre entourage. Les écouteurs vous empêchent d'entendre la faune et accroissent les risques de rencontres dangereuses.



Apprenez à vous servir du gaz poivré, transportez-en une bombonne et gardez-la à portée de main. Les animaux du parc sont actifs en toute saison – même les ours peuvent sortir de leur tanière en hiver. Regardez la vidéo suivante : parcscanada.gc.ca/gaz-poivre. Vous pouvez acheter du gaz poivré et obtenir de plus amples renseignements aux centres d'accueil de Parcs Canada.



Tenez-vous loin des falaises, des saillies rocheuses et des eaux vives.



Faites des recherches et planifiez bien vos excursions avec coucher. Tenez compte des restrictions, des fermetures et des conditions d'avalanche, et procurez-vous les permis exigés pour accéder à l'arrière-pays. Consultez les sites avalanche.pc.gc.ca et parcscanada.gc.ca/banff-arrierepays pour obtenir des conseils de sécurité.



Les téléphones cellulaires ne sont pas fiables dans de nombreux secteurs du parc. Prenez l'habitude de remettre votre itinéraire à une personne de confiance.



Création d'un nouvel habitat pour les poissons

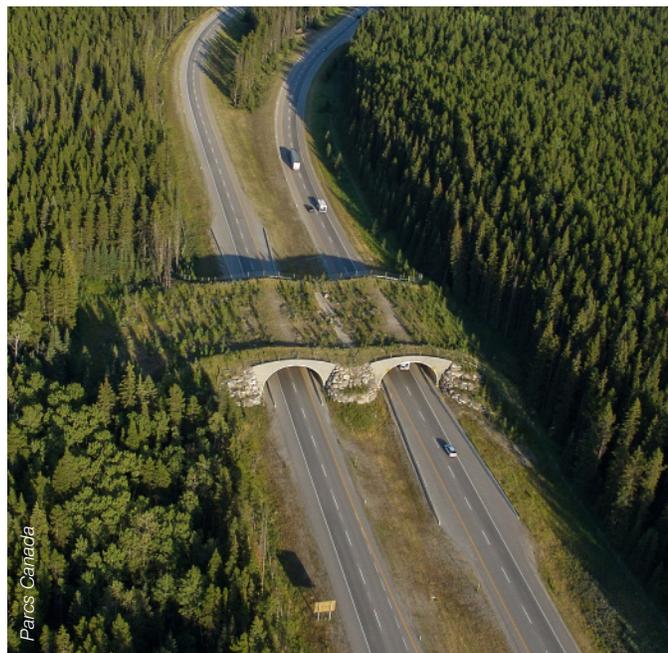
En 2018 et en 2019, Parcs Canada a effectué des travaux de remise en état du chenal du ruisseau Cascade pour y régénérer l'habitat des poissons, notamment en y aménageant des caractéristiques telles que des rapides, des mouilles, des seuils et des zones de rochers. Avec l'appui de participants au programme de bénévolat du parc national Banff, les entrepreneurs et le personnel de Parcs Canada poursuivent leurs travaux afin d'y rétablir des communautés végétales riveraines indigènes, qui stabilisent les sols, créent de l'ombre permettant de maintenir l'eau à une température fraîche et procurent une source d'insectes aux poissons. Tous ces travaux sont réalisés en prévision de la réintroduction d'espèces de poissons indigènes dans leur habitat historique, notamment la truite fardée du versant de l'ouest (une espèce en péril). Ce projet est prévu pour 2021.

Des passages sûrs pour la faune

Parcs Canada a commencé l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne au début des années 1980. Il a ainsi pu mettre à l'épreuve de nouvelles manières de réduire les collisions avec la faune tout en offrant aux animaux un moyen de traverser sans danger la vallée de la rivière Bow. Les clôtures routières et les passages pour animaux représentaient des concepts encore non éprouvés jusqu'à ce que le parc national Banff clôture la route et y installe 44 passages pour animaux : six passages supérieurs et 38 passages inférieurs.

Diverses espèces traversent maintenant la route sans danger. Les ours noirs et les cougars préfèrent les passages inférieurs, et les grizzlis, les passages supérieurs. Parcs Canada a prouvé qu'on peut rendre les routes moins dangereuses pour les humains et les animaux. De nombreuses autres routes en Amérique du Nord sont désormais assorties de clôtures et de passages pour animaux comme ceux qui ont été mis au point dans le parc national Banff.

Pour en savoir plus, visitez l'exposition sur les passages pour animaux à l'ouest du secteur Redearth sur la Transcanadienne (accessible uniquement en direction ouest). Voir la carte à la page 9.



Gestion du feu dans le parc

En plus des brûlages dirigés et des travaux du programme Intelli-feu dans la vallée de la Bow, Parcs Canada procède à l'agrandissement du coupe-feu aménagé sur le versant ouest du mont Sulphur. Le but est de réduire le risque d'incendie pour la ville de Banff et d'améliorer l'habitat du grizzli. Après des décennies de suppression du feu, les forêts sont denses et renferment de grandes quantités de débris ligneux, ce qui augmente le risque de feux de forêt. Dans le cadre de ce projet pluriannuel, Parcs Canada enlèvera des arbres et du bois mort et taillera des branches sur environ 300 hectares de forêt. La sécurité du public est une priorité absolue, et le projet du versant ouest du mont Sulphur contribue à l'atteinte de cet objectif.





Règlements des parcs nationaux

Du plaisir en toute sécurité

Profitez des parcs nationaux tout en obéissant aux règlements. Vous contribuerez ainsi à la protection des visiteurs, des paysages et de la faune :



Le camping n'est autorisé que dans les endroits désignés. Vous devez avoir un permis de camping et un laissez-passer de parc national valides. Il est défendu de dormir dans une voiture ou un VR au bord de la route et dans les voies d'arrêt, ou encore de monter une tente ailleurs que dans un camping.



Respectez votre entourage.



Dans les campings, vous ne pouvez consommer de l'alcool ou du cannabis que dans l'emplacement où vous êtes inscrit. Il est interdit de consommer de l'alcool ou du cannabis pendant le couvre-feu quotidien, de 23 h à 7 h. En été, pendant les longues fins de semaine (de mai à septembre), la possession et la consommation d'alcool et de cannabis sont interdites dans tous les campings.



Les drones à usage personnel sont interdits dans les parcs nationaux.



Tenez vos animaux de compagnie en laisse et conservez-en la maîtrise en tout temps. Ramassez leurs excréments et jetez-les dans une poubelle à l'épreuve de la faune.



Ne cédez jamais à la tentation de nourrir des animaux sauvages. Il est illégal de donner à manger à la faune, de laisser traîner des déchets et de laisser sans surveillance de la nourriture ou des articles dégageant une odeur.



Évitez de laisser traîner des ordures. Déposez tous les objets indésirables dans des poubelles à l'épreuve de la faune.

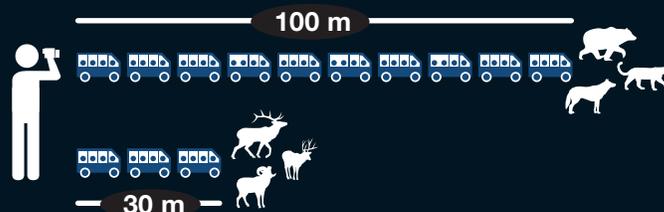


Ne prenez que des photos. Il est illégal de cueillir des fleurs ou des champignons, d'abattre des arbres, de couper des branches, d'enlever des roches et des artefacts culturels ou de nuire de quelque autre manière aux objets naturels ou aux organismes vivants.



A. Althval

Donnez-nous de l'espace.



Ne vous approchez pas des animaux sauvages.



Parcs Canada



R. Bray



S. Munn

Secteur fermé

Évitez les secteurs fermés au public. Parcs Canada émet des ordonnances de fermeture et de restriction lorsque la sécurité des visiteurs est compromise ou que la faune a besoin de protection supplémentaire. Les zones touchées sont délimitées par des panneaux.



Soyez prudent si vous faites du feu. Les feux ne sont autorisés que dans les foyers en métal désignés et dans les poêles fournis par Parcs Canada. Ne laissez jamais un feu sans surveillance, et éteignez-le complètement. Évitez de l'alimenter avec du bois mort, de l'écorce ou des branches.



Achetez un permis de pêche. Les pêcheurs à la ligne doivent détenir un permis de pêche de parc national, qu'ils peuvent se procurer à un centre d'accueil de Parcs Canada. **Les permis provinciaux ne sont pas valides dans les parcs nationaux.** Le *Règlement sur la pêche dans les parcs nationaux du Canada* interdit l'usage de plombs de moins de 50 g ainsi que d'appâts, qu'ils soient naturels ou chimiques. Pour en savoir davantage, consultez le dépliant *Sommaire du règlement sur la pêche*, que vous pouvez obtenir dans les centres d'accueil de Parcs Canada.



Vous aimez la navigation de plaisance? Les embarcations à moteur sont interdites sur tous les lacs du parc, sauf le lac Minnewanka : parcscanada.gc.ca/navigation-banff



NETTOYEZ vos embarcations et votre équipement après chaque utilisation.



VIDEZ sur la terre ferme toute l'eau qui se trouve dans votre embarcation, y compris celle des seaux et des glacières.



FAITES SÉCHER complètement votre embarcation et votre équipement.



Les véhicules à moteur hors route ne sont pas permis.



Les armes à feu sont interdites dans les parcs nationaux. Cela comprend les armes à air comprimé, les artifices d'effarouchement des ours, les arcs, les frondes et tout autre objet semblable.



Les vélos électriques (à assistance au pédalage) sont autorisés uniquement sur les routes et sur certains sentiers du parc national Banff. Consultez le site parcscanada.gc.ca/banff-velo-montagne pour en savoir davantage.



Les vélos électriques sont interdits sur les autres sentiers du parc national.

Loi sur les parcs nationaux du Canada

Les gardes de parc sont chargés d'appliquer la réglementation dans les parcs nationaux en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (parcscanada.gc.ca/reglementsbanff). Pour signaler toute infraction, appelez 24 h sur 24, sept jours sur sept :

1-888-927-3367 – parcs Banff, Yoho et Kootenay et parc des Lacs-Waterton

1-877-852-3100 – parc Jasper et parcs du Mont-Revelstoke et des Glaciers

Les contrevenants seront poursuivis en justice et devront comparaître en cour. Les amendes peuvent aller jusqu'à 25 000 \$.



Leedy / Leo Banff/All In The Wild

La nourriture humaine tue les animaux sauvages.



Évitez de laisser traîner des ordures.



Aventures hivernales

L'hiver venu, les sentiers du parc national Banff deviennent un terrain de jeux féérique. Pins couverts de neige, montagnes coiffées de blanc et pistes d'animaux sauvages dans la neige, ce ne sont là que quelques-unes des découvertes qui vous attendent. Venez profiter du grand air!

Près de Banff

Sortez vos bâtons de marche et vos crampons à glace pour une **randonnée** sur le mont Tunnel, d'où vous aurez une vue incomparable sur la ville et la vallée. Le point de départ du sentier est accessible par la ligne 7 du service Roam. Admirez les monts Cascade et Rundle au cours d'une excursion en **raquettes** sur de la neige fraîche autour du lac Johnson gelé. Avec un **vélo d'hiver**, rendez-vous au lieu historique national Cave and Basin et prenez part au carnaval de Banff. Poursuivez votre chemin après votre visite pour découvrir les paysages de rivière et de montagne de la boucle du Marais, qui convient parfaitement aux débutants. Glissez sur les pistes de **ski de fond** damées qui ondulent en suivant le tronçon ouest du sentier de la Rivière-Spray, le long d'un cours d'eau bordé d'arbres. Passez la nuit dans le **camping** du Mont-Tunnel (Village II) – installez-y votre VR ou profitez de la saison hivernale sous la tente.

Près de Lake Louise

Prenez la ligne 8X du service Roam pour vous rendre au lac Louise. Vous pourrez vous **promener, faire du ski ou patiner** tout en admirant le majestueux glacier Victoria. Du village, admirez la magnifique rivière gelée sur votre **vélo d'hiver** le long de la boucle de la Rivière-Bow. Découvrez les charmes de la boucle Fairview en suivant une **piste de ski tracée** qui traverse des clairières et des forêts couvertes d'un manteau de neige. Quelle que soit la saison, installez votre VR dans le terrain de caravanning de Lake Louise. Pour profiter de panoramas hivernaux inégalés, faites de la **raquette** jusqu'au belvédère Fairview et délectez-vous du paysage saisissant formé par les pics qui encerclent le lac.

Tout ce que vous voulez savoir sur l'hiver

Le personnel de Parcs Canada est là pour vous aider. Faites une halte à un centre d'accueil et planifiez votre aventure hivernale.

- Planification d'excursions et d'activités hivernales
- Camping d'hiver
- État des sentiers et des routes
- Prévisions météorologiques
- Sécurité en avalanche
- Matériel à apporter en hiver



Centre d'accueil de Lake Louise

Sécurité au volant en hiver

Assurez-vous que votre véhicule est muni de pneus d'hiver; **ils sont obligatoires du 1^{er} novembre au 1^{er} avril sur les routes de montagne, notamment sur la promenade des Glaciers (de Lake Louise à Jasper)**. Cherchez le symbole du flocon de neige.



Les téléphones cellulaires ne sont pas fiables dans les régions montagneuses, **et il n'y a aucune réception sur la promenade des Glaciers**. Informez quelqu'un de votre itinéraire, de l'heure de votre départ et de l'heure prévue de votre retour.

Mettez-vous en route de bonne heure, de façon à pouvoir effectuer tout votre trajet pendant qu'il fait jour, tout en ayant le temps de vous arrêter et d'explorer en cours de route.

Conservez dans votre véhicule une trousse de sécurité comprenant un téléphone cellulaire, un chargeur, de l'eau, des barres énergétiques, une trousse de premiers soins, une lampe de poche, des piles de rechange, des vêtements chauds et des couvertures.

Prenez l'habitude de vérifier les conditions routières et les prévisions météorologiques avant de partir. Consultez le site alberta511.ca (en anglais seulement), appelez au 511 en Alberta ou faites le 1-855-391-9743.

Vous êtes en terrain avalancheux



La saison des avalanches s'étend de novembre à juin dans les montagnes, et même une courte promenade depuis le centre-ville de Banff ou de Lake Louise peut vous conduire en terrain avalancheux.

Consultez le rapport sur l'état des sentiers en ligne ou dans un centre d'accueil de Parcs Canada pour savoir si vous devez avoir suivi une formation sur les avalanches et apporter de l'équipement spécialisé. Les risques d'avalanche changent tous les jours; obtenez les derniers renseignements en ligne.

Rapport sur l'état des sentiers : parcscanada.gc.ca/sentiersbanff

Sécurité en montagne : parcssecuritemontagne.ca

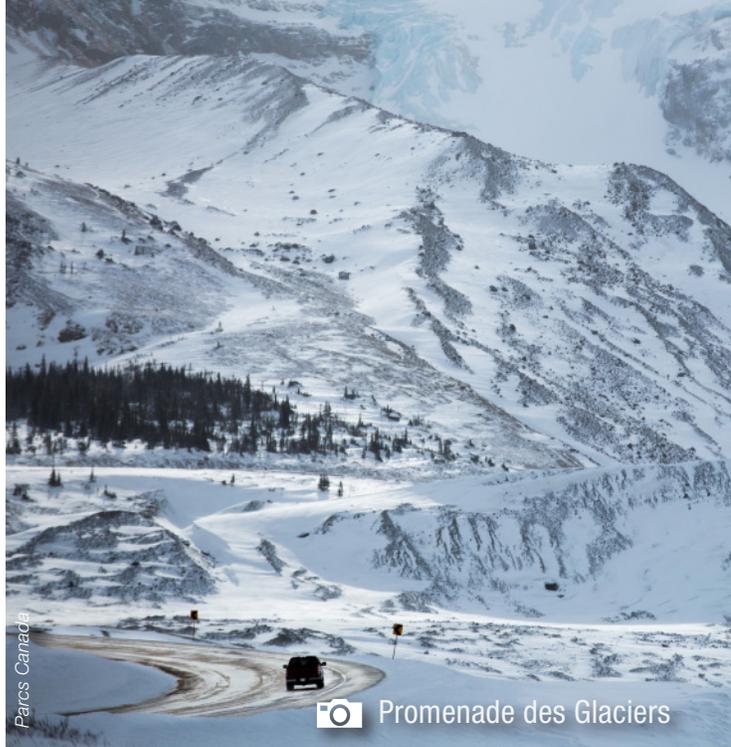
Prévisions d'avalanche : avalanche.ca (en anglais seulement, sauf pour les bulletins des parcs nationaux des montagnes)

Nos principaux conseils pour l'hiver

- Informez quelqu'un de votre destination et de l'heure prévue de votre retour.
- Consultez toujours le rapport sur l'état des sentiers et les prévisions météorologiques locales avant de partir.
- Le temps change rapidement en montagne. Prévoyez des vêtements chauds et des provisions.
- Chaussez-vous adéquatement. Les sentiers enneigés peuvent être glacés et glissants.
- Apportez une lampe frontale; vous ne savez jamais ce qui pourrait vous retarder.
- Attendez-vous à des conditions routières hivernales. Conduisez en fonction de votre niveau d'aisance et d'expérience.
- Garez votre véhicule et prenez les transports en commun Roam : roamtransit.com (en anglais seulement).

Utilisez des crampons à glace

Les sentiers peuvent être glacés en hiver. Nous vous recommandons des crampons et des bâtons de marche. Les crampons sont conçus de manière à ce que vous puissiez les enfiler par-dessus vos chaussures ou vos bottes. Vous pouvez en acheter au Centre d'accueil de Banff, au 224, avenue Banff, et dans la plupart des boutiques d'accessoires de plein air de Banff.



Parcs Canada

Promenade des Glaciers

Fermetures, restrictions et mises en garde

Consultez les cartes ou rendez-vous sur le site pc.gc.ca/pnbanff-fermetures pour en savoir davantage.

- Promenade du Mont-Tunnel : page 13
- Route du Terrain-de-Golf : page 13
- Sentier de l'Héritage : page 13
- Tronçon ouest de la boucle du Lac-Minnewanka : page 14
- Route du Lac-Moraine : pages 10 et 17
- Promenade de la Vallée-de-la-Bow : page 11



Parcs Canada

Crampons à glace



Info en temps réel sur le stationnement au point de départ des sentiers: pc.gc.ca/BanffActuel

Projet du canyon Kicking Horse
drivebc.ca (en anglais seulement)

Vous vous arrêtez dans le parc?
Vous avez besoin d'un laissez-passer de parc national.

Des droits d'entrée sont exigés dans la plupart des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. Les recettes servent à fournir des services et des installations aux visiteurs. Ainsi, chaque fois que vous visitez un parc ou un lieu historique, vous investissez dans son avenir et dans un legs pour les générations à venir. Vous pouvez vous procurer un laissez-passer de parc national à un poste d'entrée, dans un centre d'accueil de Parcs Canada ou au poste d'accueil d'un camping.



Wildlife in area

Obey speed limit

Faune dans le secteur

Obéissez à la limite de vitesse

En cas d'URGENCE, faites le 911 ou, si vous avez un téléphone satellite, le 403-762-4506.

Les téléphones cellulaires ne sont pas fiables dans le parc.
Conditions routières en Alberta :
511 ou 1-855-391-9743 / alberta511.ca (en anglais seulement)
Conditions routières en Colombie-Britannique :
1-800-550-4997 / drivebc.ca (en anglais seulement)